



Cœur battant du trafic d'organes

Page 4

**PAR FIDÉLITÉ AU SERMENT DES CHOUHADA
Pas de recours à l'endettement extérieur,
réaffirme le président Tebboune**



© Photo : D.R

La célébration de la Journée internationale des travailleurs est l'occasion de se remémorer la lutte et le long parcours militant d'hommes honorables qui ont placé l'intérêt national au-dessus de toute autre considération. C'est le sens donné par le président Abdelmadjid Tebboune au 1^{er} Mai, dans une allocution, en présidant la cérémonie de célébration de cette Journée à la Maison du peuple à la Place du 1er Mai, cet édifice imposant, symbole de l'histoire contemporaine de l'Algérie avec toute la symbolique, la lutte et la longue histoire qu'il porte, dirigée par des hommes honorables depuis le Mouvement national qui ont mis l'intérêt de la nation avant tout, citant des hommes honorables de la trempe d'Aïssat Idir, qui ont placé l'intérêt national au-dessus de toute autre considération, a souligné le président Tebboune. Lire en page 2

RÉUSSIR, C'EST POSSIBLE



Quels partenaires pour le ministère de l'Agriculture et du Développement rural ?

**POMME DE TERRE, LAIT ET SUCRE
Les ex-pénuries des produits de large consommation**

Page 3

SUR LE PLAN DU DROIT, LE VERDICT EST AHURISSANT



«Le non-sens juridique et le non-sens tout court ont pris le dessus»

Page 16

UNE UGTA ET DES TRAVAILLEURS MODERNES

Page 2

ENERGIE

Arkab reçoit le PDG de la société australienne Terramin

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi, le président directeur général (PDG) de la société australienne des mines Terramin, Feng Cheng, dans le cadre du suivi continu du projet d'exploitation du gisement de zinc-plomb de Tala Hamza-Amizour (Bejaïa), a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence du PDG de la Société nationale de recherches et d'exploitation minières (Sonarem), de cadres du ministère, du PDG de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (Enof).

L'EXPLOSION NUCLÉAIRE DE BÉRYL:

Un crime contre l'humanité qui engage la responsabilité de la France

Des participants à la conférence organisée, mardi au Musée du Moudjahid, à l'occasion de la commémoration du 62^e anniversaire de l'explosion nucléaire de Béryl, ont affirmé que ce qu'a fait la France coloniale dans le sud algérien était un crime contre l'humanité imprescriptible. Dans son intervention intitulée «Étude comparative entre les accidents nucléaires de Béryl et de Tchernobyl», le chercheur en génie nucléaire, Amar Mansouri, a précisé que «ce crime contre l'humanité a mis à nu l'horreur de la colonisation française», ajoutant que «la France doit assumer pleinement ses responsabilités dans les explosions nucléaires auxquelles elle s'est livrée en Algérie, dont celle de Béryl à Tamanrasset un fatidique 1^{er} mai 1962».

COOPÉRATION

Le ministre de l'Intérieur reçoit le Directeur général de l'Office national tunisien de la Protection civile

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a reçu, mardi à Alger, le Directeur général de l'Office national tunisien de la Protection civile, M. Abdessamad Ben Jeddou, en présence du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughlef. Tenue en marge de la cérémonie de sortie de deux promotions de la Protection civile, présidée par le ministre de l'Intérieur au niveau de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de «l'examen des moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière d'intervention opérationnelle et d'échange d'expertises, conformément aux orientations des Présidents des deux pays».

Par fidélité au serment des Chouhada

Pas de recours à l'endettement extérieur, réaffirme le président Tebboune

La célébration de la Journée internationale des travailleurs est l'occasion de se remémorer la lutte et le long parcours militant d'hommes honorables qui ont placé l'intérêt national au-dessus de toute autre considération.

C'est le sens donné par le président Abdelmadjid Tebboune au 1^{er} Mai, dans une allocution, en présidant la cérémonie de célébration de cette Journée à la Maison du peuple à la Place du 1^{er} Mai, cet édifice imposant, symbole de l'histoire contemporaine de l'Algérie avec toute la symbolique, la lutte et la longue histoire qu'il porte, dirigée par des hommes honorables depuis le Mouvement national qui ont mis l'intérêt de la nation avant tout, citant des hommes honorables «de la trempe d'Aïssat Idir, qui ont placé l'intérêt national au-dessus de toute autre considération», a souligné le président Tebboune. Le président de la République a également rendu hommage, avec fierté, au sens élevé du patriotisme et à la grandeur d'âme du défunt Abdelhak Benhamouda,



Le président Abdelmadjid Tebboune, dans une allocution, préside la cérémonie de célébration de la Journée à la Maison du peuple à la Place du 1^{er} Mai. (Photo: DR)

s'inclinant à sa mémoire et à la mémoire de tous ceux qui l'ont rejoint sur cette voie. A cette occasion, le Président de la République a rappelé les combats que les travailleurs ont menés après l'indépendance. Parmi leurs vic-

toires impressionnantes figuraient la nationalisation des mines et des hydrocarbures, ainsi que d'autres victoires sociales. Le président de la République a rappelé la situation déplorable, que tous connaissent, dans la-

quelle nous avons trouvé le pays en 2019, dernière année de la décennie mafieuse. Il a critiqué «les discours mensongers qui prétendaient que le Trésor était dans l'incapacité d'assurer le paiement des salaires des travailleurs, que les réserves de change étaient à leur plus bas niveau, et la corruption qui avait rongé tous les secteurs durant le règne de la Is-saba, où la classe ouvrière, la classe moyenne et la classe vulnérable ont été laissées pour compte». Il a souligné que ces pratiques avaient pour but de «démoraliser les Algériens et de livrer le pays à l'étranger, en plaçant l'Algérie entre les mains du Fonds monétaire international». Le président de la République a rappelé, à cette occasion, que «le Hirak Béni a sauvé le pays de ces pratiques»; une période où la classe ouvrière et la fragile classe moyenne ont été complètement abandonnées. C'est le résultat d'une politique capitaliste brutale dans laquelle les riches sont devenus plus riches et les pauvres plus pauvres. Dans ce contexte, le président de la République a réaffirmé son engagement à ne pas recourir à la dette extérieure, par fidélité au serment des Chouhada. Le président de la République a indiqué que «pour parvenir à des décisions pertinentes et non conjoncturelles, il est nécessaire d'instaurer le dialogue et la concertation avec l'Union générale des travailleurs algériens et avec tous les nationalistes libres et tous ceux qui nous ont précédé dans la lutte». Il a précisé qu'il partageait l'avis du Secrétaire général de l'UGTA, M. Amar Takdjout, concernant le nouveau mécanisme proposé à savoir la tenue d'une tripartite, à condition, a-t-il dit, qu'elle ne soit pas comme les précédentes tripartites dont les décisions sont restées lettre morte». Le président de la République a été accueilli à son arrivée au siège de la Centrale syndicale par le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Takdjout, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb. Le président de la République a déposé, à cette occasion, une gerbe de fleurs devant les stèles commémoratives du chahid Aïssat Idir et de l'ancien Secrétaire général de l'UGTA, le chahid Abdelhak Benhamouda et récité la Fatiha du Saint Coran à leur mémoire. Il a salué, par la suite, de hauts responsables de l'Etat, présents à cette cérémo-

REPÈRE

Forum de Doha

Attaf appelle à orienter les efforts conjoints en soutien à la cause palestinienne

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a appelé, mardi depuis Doha, à orienter les efforts conjoints en soutien à la cause palestinienne et à faire pression sur l'occupation sioniste pour l'amener à mettre fin à ses agressions contre la bande de Gaza.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la troisième session du Forum économique et de coopération arabe avec les pays d'Asie centrale et l'Azerbaïdjan, M. Attaf a souligné «l'impératif d'orienter, prioritairement, les efforts conjoints des pays et des peuples participants, en soutien à la cause palestinienne, la plus juste et la plus ancienne des causes dans l'histoire de notre organisation onusienne, devant être placée en tête des priorités de la Communauté internationale en cette étape décisive».

«Cette cause appelle, plus que jamais, nos voix, nos positions et nos efforts individuels et collectifs, pour faire pression en vue de mettre un terme à l'agression israélienne menée contre la bande de Gaza, mais aussi pour permettre aux efforts d'aides humanitaires d'atteindre leurs objectifs et mettre fin aux tueries, à la destruction, à la déportation et à la famine que subissent nos frères Palestiniens», a-t-il soutenu. «Il est grand temps que la Communauté internationale assume ses responsabilités historiques vis-à-vis du peuple palestinien pour lever les injustices et les souffrances qui lui sont infligées, consacrer ses promesses et engagements envers ce peuple, et œuvrer à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, étant la finalité et l'objectif de tout processus de paix, outre le règlement juste, durable et définitif au conflit palestinien-israélien, principal pilier pour rétablir la paix et la sécurité au Proche-Orient».

La veille, lundi, secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, Invité au Forum de la Chaîne I de la Radio nationale, a estimé qu'il est «nécessaire aujourd'hui de créer un front ouvrier fort afin de préserver les intérêts suprêmes du pays et d'accompagner les différents efforts de développement» fournis par les pouvoirs publics, soulignant que cette démarche «s'inscrit dans le cadre de la préservation du capital historique et militant de l'UGTA, qui a vu le jour lors de la Glorieuse Révolution de libération, un certain 24 février 1956».

Lakhdar A.

Une UGTA et des travailleurs modernes

En prenant la décision d'adresser un discours à la Nation à partir du très symbolique siège de l'Union générale des Travailleurs algériens – UGTA, le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a consacré un des principes historiques sur lesquels s'est bâtie l'Algérie, à savoir un Etat social qui honore et respecte les forces laborieuses, longtemps marginalisées et exclues du discours et des actions gouvernementales durant la décennie qui a précédé sa gouvernance, cédant le terrain à un libéralisme débridé qui a favorisé le pouvoir de l'argent et de l'importation au détriment des forces travailleuses et productives.

Cette action est loin de toute démagogie électoraliste, car elle recouvre des faits et des décisions qui sont au cœur d'un véritable processus de réhabilitation de l'Etat social, fort de ses travailleurs qui vont chaque jour au travail pour assurer un subsiste à leurs familles, contribuant à la construction du pays et à son développement économique et social.

Le Président de la République a en effet, dès son arrivée au pouvoir, initié une politique issue de son vaste programme, pour reconstruire une machine industrielle productive et performante; une politique qui, tout en consolidant la place de l'Algérie au sein d'une économie de marché mondialisée, désormais incontournable, a placé la souveraineté économique du pays au-dessus de tout, comme la priorité des priorités, tributaire donc d'une réussite de la politique menée afin de redonner au pays un appareil industriel productif à même de créer de la richesse, d'épargner au pays les dépenses incommensurables liées à la facture des importations et à la gabegie et à la corruption dont elle procède, de substituer à cette importation trop coûteuse une production locale de qualité consommable localement, compétitive et exportable, et, surtout, d'offrir aux travailleurs algé-

riens des postes d'emploi qui leur permettent de vivre dignement et de contribuer à l'essor de leur pays. L'Union générale des Travailleurs algériens – UGTA, bien qu'elle ait parfois été dévoyé à des fins politiciennes, demeure un symbole, un repère et un lieu historique où les Algériens ont souvent consacré, à chaque pas en avant que faisait l'Algérie, l'œuvre de construction du pays et la foi collective dans l'avenir.

Cette œuvre inclusive, en réhabilitant le lieu où elle s'articulait aux attentes les plus profondes et légitimes des masses populaires laborieuses, le Président semble l'appeler de ses vœux, lui qui a fait du renflouement des salaires des Algériens, à chaque envolée inflationniste, un impératif et une priorité, auquel il a toujours trouvé des solutions et ce, en dépit des contraintes financières, y voyant une voie royale pour le maintien et la consolidation de la cohésion sociale et la seule façon pour que l'Algérie continue d'avancer tout en étant fidèle à elle-même et aux valeurs qui l'ont fondée.

Mais c'est une Algérie nouvelle qui se construit qui s'est départie des gestions antérieures, avec une vision moderne et actualisée à l'aune des enjeux et défis de l'heure, et qui fait de la justice sociale le catalyseur d'une dynamique économique attendue, indispensable pour préparer le pays à toutes les transitions et mutations qu'il doit opérer pour être au diapason de ces défis et enjeux, où le travailleur algérien, dans sa dimension individuelle citoyenne, et sa dimension collective populaire, est appelé à jouer un rôle primordial en étant un acteur de l'engagement, du dévouement, de l'excellence et de la performance. Il en récoltera pour lui-même les fruits attendus, tout en servant son pays.

Ahmed Rehani

Réussir, c'est possible

Quels partenaires pour le ministère de l'Agriculture et du Développement rural ?

Au vu de l'intense et efficace activité du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, nous nous réjouissons et nous nous rappelons la période du Dr Rachid Benaïssa.

Ceci dit, dans la forme. Bien que moins populaire. Mais c'est tout comme si durant la période du Dr Rachid Benaïssa il y avait un travail longuement préparé parce qu'avant d'être le maître des lieux boulevard Amirouche, il avait gravi tous les échelons et pris en charge plusieurs responsabilités et fonctions.

L'actuel ministre qui n'est pas «un enfant» du secteur. C'est comme Zidane, il doit fournir plus d'efforts que tout le monde. Apparemment, il fait abstraction de toutes les attractivités négatives. Il dispose d'un atout principal d'être ferme sur les décisions qu'il prend et qu'il annonce. Il est venu «au guépier», certainement avec une feuille de route bien précise. Elle n'est certainement pas complètement appliquée, à chaque chose en son temps. Il y a des priorités. En ces priorités,

BRÈVE

Hydraulique

Valoriser les efforts de l'Etat et ses investissements à travers un service d'eau stable et régulier

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué, mardi à Alger, qu'il était essentiel de valoriser les efforts de l'Etat et le volume des investissements réalisés dans le secteur de l'hydraulique, en assurant un service public d'eau stable et régulier. Intervenant lors d'un regroupement national de cadres de l'Algérienne des eaux (ADE), à l'occasion du 23^e anniversaire de sa création, M. Derbal a déclaré : «il est essentiel de valoriser les efforts de l'Etat et le volume des investissements réalisés pour fournir les meilleures conditions de vie aux citoyens et garantir un service public d'eau stable et régulier».

Il a, dans ce sens, ajouté que la gestion du service public de l'eau dans notre pays, avec sa vaste étendue, exige «la vigilance et la persévérance de tous, afin de fournir un service public répondant aux attentes des citoyens qui attendent beaucoup de nous pour assurer une distribution d'eau permanente et régulière». Le ministre qui s'exprimait en présence de plusieurs membres du Gouvernement ainsi que des responsables de diverses institutions publiques, outre les cadres de l'ADE, a également indiqué que face aux évolutions sociales et économiques, le secteur de l'hydraulique «oeuvre à suivre ces évolutions en s'appuyant davantage sur les technologies modernes, le contrôle à distance, et en développant les connaissances et l'expérience des travailleurs de l'eau».

Agence



Siège du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

(Photo : D.R.)

tous les militants d'une agriculture prospère et qui assure la souveraineté nationale se retrouvent. C'est pour cela que l'intérêt est accordé et la confiance rétablie. Ceci ne laisse pas les intrus inactifs. Ils sont arrivés à soudoyer un ex-ministre avec 25 vaches, disent les un, 50 disent d'autres, qui renchérisent le jour où le navire accosta au port. Il avait préféré superviser les débarquements et transbordements des bovins que de se rendre à la Safex et inaugurer le salon de la production nationale.

Il a même eu le culot et l'indécence de stopper net la campagne de la triangulaire chez les éleveurs. Cette décision fut prise sur un conseil de celui qui lui a offert les 25 ou 50 «bagrates». Du moment que les importateurs de viandes ont été parachutés à la tête du Conseil national interprofessionnel des viandes rouges. Ils ont été, paraît-il, selon les mauvaises langues, soutenus par 25 ou 50 bovins charollais. Ces gens ne se sont pas fauillés dans les rouges de l'Etat pour rien. S'ils sont arrivés à suspendre la fameuse opération dite de la «tri-

angulaire». Ils doivent être derrière l'importation d'agneaux et de moutons sur pieds.

Si c'était dans l'intérêt du peuple pour les protéines nécessaires, ils auraient pu abattre et morceler les viandes. Il n'y aurait jamais eu autant de revendications et de réprobation. Car sur les étals, les prix des viandes congelées ou surgelées n'atteindront jamais ce seuil et suffirait à toute la population. La levée de tollé engrangée sur les réseaux sociaux ne peut être que la leur, car au vu des mots d'ordre scandés sur la toile on ne peut plus être menés en bateaux ou avaler des couleuvres. Les preneurs de décisions doivent être plus que jamais vigilants. Ne plus demander l'avis des charlatans, comme disait notre ami Derradji : Les trahisseurs au lieu de les désigner de traîtres. A ce niveau toute information sert celui qui la donne. C'est pour cela que certaines informations sont soit en rétention ou arrivent sciemment déformées au sommet de la décision. Pour exemple, le jour où tout le gouvernement solidaire avait adopté le système de la triangulaire pour le

cheptel national ovin, des voix se sont élevées et d'autres ont propagé l'intox et la mauvaise rumeur calomniant l'Etat et décourageant l'adhésion des éleveurs en entretenant le doute.

A ce moment et c'est très important avec la démobilisation, heureusement qu'il est possible de rétablir la confiance. A ma conviction de part sa proximité avec les vrais éleveurs : si Tebboune ou le ministre de l'Agriculture ou celui des Finances ou les trois en même temps exonèrent de tout impôt les cheptels ovin caprin et camelin, particulièrement et l'agriculture en général et n'exigent plus les seuils d'argent transportés : les banques regorgent de liquidités tout simplement parce que la confiance se rétablira. Voici les arguments qu'ils développent, les bêtes sont vivantes et peuvent mourir à n'importe quel instant même sacrifiées elles peuvent être impropre à la consommation. La TVA peut s'appliquer après la pesée chez le boucher quand il sert le client.

Djalili Harfouche

Pomme de terre, lait et sucre

Les ex-pénuries des produits de large consommation

Il y a deux aliments qui comblent la panse des pauvres : Le lait et la pomme de terre. Ces deux aliments font partie des produits de large consommation. Il y en a d'autres, mais avec le pain, ils peuvent être considérés en tant que fondamentaux des produits de large consommation. L'arbitre dans la régulation de ces produits est l'Etat. A travers cet essai on va revenir sur des périodes de la très mauvaise gouvernance. Ou certains ministres pseudo-nationalistes qui ont accédé à ces postes par le soutien des influenceurs. Bien sûr, ils ont renvoyé l'ascenseur. Soit en déclassant des terres à haut rendements les transformant en zones de dépôts d'agrégats ou d'ordures pour ensuite prendre des photos en tant que tels et proposer avec tous les achats des commissions de wilayas à ce qu'elle soit déclassée. Je l'ai appris de la bouche même de l'acteur principal lorsqu'il s'est saoulé. En 2009, soit 15 ans en arrière. Ce n'est pas une balance retardée, car sans le citer, j'avais donné l'info à son responsable d'alors. Les deux sont dans l'au-delà que le tout puissant ait pitié du responsable de la direction. J'en parle maintenant avant de mourir pour me délester de cette lourde charge. J'en parle parce que le déclasser des terres fertiles ne s'est pas arrêté là. On avait appris à travers les médias que ce ministre avait décidé de réduire les importations de pomme de terre de moitié. Transformant l'aisance relative en crise aiguë. L'offre a été réduite de moitié alors que la demande est restée la même. Si

Machiavel vivait encore en cette période redeviendrait un petit ange devant. Un circuit avec des intermédiaires désignés de cuillères du nabab. Se proposent d'agir auprès du ministre pour avoir le fameux sésame (autorisation) d'importation. Selon des sources impliquées les importateurs étaient obligés de verser rubis sur ongle 20 dinars supplémentaires en liquide à des personnes tierces inconnues pour s'assurer de la sécurité. Ils (importateurs) n'avaient d'autres choix. Ils étaient les seuls sur le marché. La machine de production du tubercule ne pouvait plus s'arrêter. C'est marcher ou mourir. Ainsi, la saison qui a suivi les prix de la pomme de terre sont passés de 25/28 dinars au gros pour se stabiliser à 40/45 dinars au détail. Parce que les grainetiers proposaient la semence de la pomme de terre à quatre fois son ancien prix. D'autant plus que le précédent, le moustachu à ne pas confondre avec le Dr Omari. Avait démantelé le système Syrpalac. Il l'a fait à la demande de ceux qu'il servait. Les grands nababs enrichis illicitement. Le moustachu avait remis en cause durant sa mandature tous les dispositifs mis en place par le Dr Rachid Benaïssa.

Actuellement, avec le ministre actuel et avec ami Tebboune, on a le courage de dire. D'ailleurs, on est sommé de le faire car les travailleurs de la terre détiennent beaucoup de vérités. Ils commencent à croire et ils s'engagent et nous engageant avec eux.

Djalili Harfouche

BID

Finance islamique

L'Algérie abritera les assemblées annuelles 2025

La réunion du Conseil des gouverneurs du groupe de la Banque islamique de développement (BID), a approuvé la proposition du comité des procédures de cette institution de confier à l'Algérie l'organisation de l'édition 2025 des assemblées annuelles du groupe, a indiqué mardi le ministère des Finances dans un communiqué.

Cette décision a été actée lors des travaux des assemblées annuelles de la BID tenus dans la capitale saoudienne, Riyadh, entre le 7 et le 30 avril en cours, durant lesquels le ministre des Finances, Laaziz Faid, a conduit une délégation algérienne pour prendre part aux travaux des différentes réunions organisées à cette occasion.

Ainsi, une session de passation de la présidence du Conseil des gouverneurs de la BID a été tenue entre le président sortant, ministre des Finances saoudien, Mohamed El-Jadaan et M. Faid qui assure désormais cette présidence durant le prochain exercice.

A cette occasion, «le ministre, tout en remerciant le Conseil des gouverneurs pour cette marque de confiance et de considération, a assuré que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour réunir l'ensemble des conditions requises à même de garantir la réussite de ce grand évènement, lequel coïncide avec la 50^e réunion de ce Conseil».

Par ailleurs, lors des travaux des assises, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer les efforts visant à appuyer le développement socio-économique des pays de la région à l'effet d'assurer une meilleure résilience de leurs économies et de leurs populations face à ces crises. Il a été aussi souligné la nécessité pour la BID d'améliorer le volume de ses financements ainsi que le nombre de ses opérations, en engageant une réflexion sur l'éventuelle création d'un dispositif dédié aux financements concessionnels, en direction des pays les moins avancés de la région et ce, dans le cadre du renforcement de la solidarité islamique.

A ce titre, M. Faid a invité la direction de la BID à travailler en collaboration avec les autres institutions multilatérales de développement «afin d'établir des synergies et bénéficier de leurs expériences en matière de financement concessionnels, en vue d'optimiser l'utilisation des ressources financières et d'amplifier leurs impacts dupicateurs sur le développement», rapporte le communiqué.

Ces réunions ont également permis d'examiner les activités et les résultats financiers des filiales de la BID au titre de l'exercice écoulé, ce qui s'est traduit notamment par l'adoption des rapports annuels, des bilans financiers et des budgets administratifs. Cet examen a constitué, par ailleurs, une opportunité pour les gouverneurs de la BID d'échanger sur les perspectives stratégiques de cette institution.

Agence

L'entité sioniste d'Israël

Cœur battant du trafic d'organes

Ni vu ni connu. Les organes destinés à la transplantation sont acheminés vers les régions occidentales de l'Ukraine, où ils sont préparés pour être expédiés à l'étranger. Une agence israélienne opérant en toute légalité à Tel Aviv organise même des voyages vers la Moldavie voisine de l'Ukraine pour des transplantations d'organes.

Il faut savoir que la Moldavie, pays le plus pauvre d'Europe, est l'un des principaux terrains de chasse des réseaux de trafic d'organes. En 2010, les autorités ukrainiennes ont arrêté un groupe spécialisé dans le trafic d'organes qui sévissait depuis trois ans. L'organisation, dirigée par un citoyen israélien, était composée de 12 personnes dont plusieurs Israéliens. Ils ont été tous arrêtés. Ils recrutait des donneurs en Ukraine, en Russie, en Moldavie, en Biélorussie et en Ouzbékistan pour des transplantations destinées à des receveurs israéliens. Les prélèvements se faisaient en Azerbaïdjan et en Equateur et les transplantations avaient lieu dans une clinique de Kiev.

Ce trafic d'organes concerne également les enfants puisque les prélèvements d'organes sur ces derniers sont autorisés. Dès lors, dans un pays où les néonazis font la loi, la porte est ouverte à toutes les exactions, puisque ce commerce est une source de revenus fructueux. Nous avons vu plus haut que l'Ukraine permet aux femmes de louer leur ventre à des couples en mal d'enfant, que les cliniques privées font florès et qu'elles affichent leur publicité sur le net. Il suffit de taper dans le moteur de recherche « GPA Ukraine » et plus de 6 millions de liens s'affichent. Sachant le trafic d'organes très rentable, ± 25 000€ pour un bébé, on peut se demander si les nouveau-nés sont bien destinés à l'adoption, puisqu'on peut acheter un bébé dans le but de le revendre pour ses organes. Quoi qu'il en soit, l'Ukraine est passée au stade ultérieur en fournissant des enfants « en totalité ou en partie » pour le trafic d'organes. Ainsi, en juin 2023, un homme a été arrêté à la frontière ukraino-slovaque. Il était employé d'une organisation caritative et se livrait à l'export d'enfants ukrainiens à l'étranger pour la prostitution ou pour la transplantation d'organes. Il a été libéré après avoir payé une caution de 1 million de hryvnias, soit ± 23 500 euros, une bagatelle comparée à ce que doivent payer d'autres délinquants pour des délits beaucoup moins graves.

Tout récemment, les soldats russes qui ont libéré la ville de Sviatogorsk près de Donetsk ont trouvé dans l'orphelinat des documents concernant la vente d'enfants. L'un des acheteurs était la société Coca-Cola. Raison de plus pour boycotter cette boisson. Des spetsnaz russes, qui pourtant ne sont pas des pieds-tendres, ont témoigné avec émotion qu'ils avaient découvert près d'Izioum, dans l'est de l'Ukraine, une « ferme d'élevage » pour enfants russophones âgés de trois à six ans et qui servait de centre de prélèvement d'organes dans les territoires qu'ils avaient libérés. Les enfants étaient découpés comme des lapins ou des gorettes. Des fosses ont été découvertes contenant les dépouilles. Des habitants de Bakhmout (Artiomovsk), près de Donetsk, ont témoigné eux aussi que les unités « Anges blancs » et « Phénix » de l'armée ukrainienne enlevaient les enfants russophones à leur famille, soi-disant pour les emmener dans un sanatorium ou en lieu sûr à l'étranger. Ces enfants n'ont jamais été revus. Les familles qui refusaient de livrer leurs enfants étaient menacées d'être abattues et beaucoup d'entre elles ont caché leurs enfants pour



■ Une grande partie des reins récoltés au marché noir par les réseaux criminels sont destinés à des personnes vivant en Israël qui connaît une grave pénurie d'organes. Des réseaux criminels dirigés par des colons israéliens et des Européens de l'Est trafiquent sur les cinq continents. (Photo : DR)

éviter de les voir partir sans retour. Que sont devenus ces enfants ? Personne ne sait. On ne peut que supposer. En 2007 déjà, bien avant que l'UE ne devienne le principal soutien de l'Ukraine, un parlementaire avait interpellé la Commission européenne dirigée alors par Barroso concernant un trafic de cellules-souches et d'organes prélevés sur des nouveau-nés ayant été tués en Ukraine. En 2002, dans une clinique de Kharkov, plusieurs mères ukrainiennes se sont plaintes suite au décès mystérieux de leurs bébés. Ceux-ci leur avaient été enlevés à la naissance, sous le prétexte qu'ils étaient décédés mais les parents n'avaient pas été autorisés à voir les petits corps. Un an plus tard, plusieurs cadavres de nouveau-nés ont été exhumés dans un cimetière de l'hôpital. Tous présentaient des traces de prélè-

de la Mocrro Maffia marocaine en Europe, obligeant l'héritière du trône des Pays-Bas à s'exiler en Espagne pour échapper aux menaces d'enlèvement qui pèsent sur elle, on ne peut que faire le lien entre le trafic d'organes et celui de la drogue, les deux générant des profits plantureux. Sachant les liens qui unissent le Maroc à l'entité sioniste, et après avoir vu l'implication de celle-ci dans le trafic mondial des organes, connaissant la propension des Bousbiens à livrer leurs enfants aux touristes pédophiles, on ne voit vraiment pas ce qui les empêcherait de participer à ce nouveau « business ».

Outre les pays qui ne sont pas en guerre, les victimes du trafic d'organes sont souvent des personnes en situation de grande vulnérabilité, notamment des sans-papiers, des réfugiés, ou encore des personnes vi-

rein et le revendent 150 000. Etant donné sa nature médicale, le trafic d'organes nécessite le recours à des professionnels de la santé, comme des chirurgiens, des anesthésistes, des infirmiers, et d'autres spécialistes. Qu'ont-ils fait de leur serment d'Hippocrate pour échouer dans des réseaux criminels ? D'autres travaillent pour leur propre compte et ne s'embarrassent pas de savoir d'où vient l'organe qu'ils doivent transplanter sur leur patient. Il est plus facile de ne pas savoir... L'attrait de l'argent est plus puissant que toute autre notion. Quoi qu'il en soit, conscients ou pas, tous ceux qui sont impliqués sont des criminels, ou, à tout le moins, des complices.

On a vu que l'entité sioniste est au centre de ce trafic d'organes, que ce soit en Palestine occupée, comme ailleurs dans le monde. En effet, on retrouve toujours des Israéliens à la tête des réseaux. Ce n'est pas étonnant puisque le racisme et le fascisme sont la matrice même de cet organisme cancéreux qu'est cette entité coloniale suprémaciste. Cela renvoie aux écrits du fondateur et théoricien du sionisme Theodor Herzl dont le Der Judenstaat (L'Etat des Juifs) parlait de la race pure des juifs et du droit de ceux-ci à vivre en terre de Palestine qu'ils nomment Israël. Le trafic d'organes contrôlé par les Israéliens n'est pas uniquement à caractère lucratif mais relève de l'idéologie, comme les nazis ou les Japonais pratiquaient des expérimentations sur ceux qu'ils considéraient comme « race inférieure ». Cela nous aide à comprendre la proximité idéologique de l'Ukraine et d'Israël et la volonté de l'empire de les soutenir de toutes les manières possibles et imaginables. Et donc, après avoir pris la terre et les habitations des Palestiniens comme s'il s'agissait d'un dû, les colons sionistes leur dérobent à présent les organes. Mais ces sionistes criminels qui n'ont rien à envier aux nazis peuvent voler tant et plus les Palestiniens, et même leur prendre leurs reins, leurs foies, leurs yeux, leur peau, ils n'arriveront jamais à leur prendre leur dignité et leur honneur pour lesquels ils se battent et meurent en ralliant à leur cause tous les Justes de la Terre, comme on le voit dans les nombreuses manifestations à travers le monde et dans toutes les universités américaines. La Palestine vaincra, et sera libre de la rivière jusqu'à la mer !

Une grande partie des reins récoltés au marché noir par les réseaux criminels sont destinés à des personnes vivant en Israël qui connaît une grave pénurie d'organes, bien que l'entité sioniste se servent sur la manne inépuisable des prisonniers ou des martyrs palestiniens.

vement d'organes. Selon une ONG ukrainienne de l'époque, plus de 300 nouveau-nés auraient été tués entre 2001 et 2003. Le commerce des organes est tellement florissant que l'Ukraine a commencé à faire du dumping sur le marché des organes en faisant baisser les prix. En Allemagne ou en Israël, un rein ukrainien est très apprécié. Par exemple, dans la clinique médicale israélienne Memorial Shishli, un prix forfaitaire pour la transplantation rénale est proposé pour 18 000 dollars. D'où vient ce rein ? Personne ne le demande. A vrai dire, tout le monde s'en moque, sauf celui ou celle qui l'a perdu, si cette personne est toujours de ce monde.

Bien entendu, sachant la pauvreté endémique des pays africains, ceux-ci ne peuvent pas échapper au trafic des organes et Interpol a publié des rapports pour établir un état des lieux en Afrique du Nord et de l'Ouest. Récemment, un réseau a été démantelé au Maroc qui recrutait des donneurs de reins pour les envoyer se faire opérer en Turquie. Bien entendu, tout étant lié, les malfrats appartenaient à un réseau criminel de trafic de drogue œuvrant à l'étranger. Quand on sait les ramifications

vant dans une situation de précarité ou d'extrême pauvreté. Le faible niveau d'éducation semble également être une caractéristique commune aux victimes de cette forme de criminalité. Le processus est toujours le même, on repère les personnes les plus défavorisées, des jeunes, souvent des femmes, et on leur fait miroiter une vie meilleure dans un autre pays, avec un emploi stable et rémunérateur. En fait d'emploi, ces personnes deviennent des réserves d'organes pour des gens suffisamment riches pour se payer un organe sain. Une grande partie des reins récoltés au marché noir par les réseaux criminels sont destinés à des personnes vivant en Israël qui connaît une grave pénurie d'organes, bien que l'entité sioniste se servent sur la manne inépuisable des prisonniers ou des martyrs palestiniens. Des réseaux criminels dirigés par des colons israéliens et des Européens de l'Est trafiquent sur les cinq continents, acheminant des donneurs ou des organes déjà prélevés vers les lieux où ceux-ci seront transplantés sur les demandeurs. Un rein peut être vendu pour 15 à 20 fois son prix d'achat. Les trafiquants paient généralement 10 000 dollars pour un

INFOEXPRESS

Invasion terrestre à Rafah Les troupes israéliennes désobéissent aux ordres

Un total de 30 militaires des forces d'occupation israéliennes ont refusé de se conformer aux ordres de préparation de l'armée à une invasion terrestre de la ville de Rafah, a rapporté dimanche 28 avril la chaîne d'information israélienne Channel 12. La source évoque la fatigue comme principale raison de ce refus, les militaires se sentant incapables de continuer à se battre après près de sept mois de combat à Gaza. Les forces de la compagnie parachutiste de réserve rattachée à la Brigade Parachutiste régulière ont reçu l'ordre de se préparer à l'offensive terrestre à Rafah et ont ensuite informé leurs supérieurs qu'elles «ne viendraient pas parce qu'elles n'étaient plus capables de le faire». Selon les responsables de l'armée, les réservistes ne sont pas forcés de participer à l'invasion mais leur refus est clairement le signe de leur épuisement après des mois de combats.

Une étudiante cloue le bec au tribunal médiatique : «Aucun journaliste ne demande à Meyer Habib, qui parle de cancer gazaouis, des comptes !»

A 24 ans, Ariane Anemoyannis, l'une des figures de proue de la jeunesse française pro-palestinienne, peut se targuer de parvenir à clouer le bec au tribunal médiatique et à la légion de censeurs pro-sionistes qui le compose. Loin de se laisser intimider par leurs réquisitoires implacables, tonitruants, qui n'ont d'autre finalité que de museler ceux qui osent qualifier de génocide l'insoutenable massacre de la population de Gaza, l'étudiante en droit, membre du collectif Poing Levé, émanation étudiante du parti trotskiste Révolution permanente (RP), s'est une fois encore illustrée par une intervention remarquable sur BFMTV. ■

Réinsertion sociale 6.890 détenus des établissements pénitentiaires inscrits aux épreuves du baccalauréat 2024 en Algérie

Le nombre de détenus des établissements pénitentiaires inscrits à l'examen du baccalauréat 2024, à travers le pays, est de 6.890 candidats, a affirmé, mardi à Guelma, le directeur de la recherche et de la réinsertion sociale des détenus au sein de la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion. ■

TIC

LG Electronics MEA innove avec sa nouvelle gamme de produits de divertissement à domicile

LG Electronics, un leader mondial de l'électronique grand public, a récemment organisé son LG Showcase MEA 2024 à l'hôtel Conrad d'Abu Dhabi. Avec le thème général «Réinventer ensemble», l'événement s'est concentré sur la présentation des dernières innovations et l'extension des relations avec ses parties prenantes. Accueillant plus de 500 invités estimés, l'événement a offert une expérience pratique avec ses derniers produits.

La gamme de produits de divertissement domestique de LG, qui comprend des téléviseurs, des produits audio et des produits de jeu, a été l'un des points forts de l'exposition. Commentant l'événement, M. Il Hwan Lee, directeur général de LG MEA Region, a déclaré : « Nous concevons chaque produit dans le but d'améliorer la vie quotidienne de nos clients. L'événement LG Showcase MEA 2024 témoigne de cet engagement, et nous sommes fiers d'exposer nos produits phares aujourd'hui. Chacun de ces produits de divertissement à domicile est conçu avec des innovations pratiques tout en gardant à cœur les exigences des cas d'utilisation des clients, ce qui s'aligne sur notre objectif de créer une vie meilleure en élevant l'expérience de divertissement de chacun et l'intérieur



La gamme de produits de divertissement domestique de LG comprend des téléviseurs, des produits audio et des produits de jeu.

de leurs maisons. » Au cours de l'événement, LG a présenté à la région ses dernières innovations en matière de technologie OLED, notamment son produit phare, le LG Signature Oled M de 97 pouces, le premier téléviseur grand public au monde doté de la technologie Zero Connect, qui permet le transfert de vidéos et d'audio 4K, sans fil, à 120 Hz. L'innovant StanbyME Go de LG, l'écran intelligent FHD de 27 pouces, sera également présenté lors de l'événement, avec son design unique de sac de transport qui permet aux utilisateurs de l'emporter facilement avec eux en déplacement. Il garde la mobilité à l'esprit grâce à son design unique et à sa batterie intégrée qui offre jusqu'à trois heures d'autonomie. Il est doté de diverses options de connectivité, telles que la fonction miroir sans fil et la fonction NFC, qui peuvent être activées d'un simple effleurement. Au cours de

l'événement, LG a également présenté sa dernière version de LG webOS, qui apporte un écran d'accueil entièrement revu avec des cartes de titre plus larges et des tuiles plus fluides pour des catégories telles que les jeux, la musique et le bureau à domicile. LG a également présenté son nouveau processeur α (Alpha) 11 qui sera utilisé dans ses téléviseurs phares, un processeur qui offrira de puissantes capacités d'IA et améliorera l'expérience visuelle globale. Ce nouveau processeur, quatre fois plus puissant que son prédécesseur, affinera la clarté, la couleur et la netteté, tout en offrant une amélioration de 70% des performances graphiques et une vitesse de traitement 30% plus rapide. LG a présenté sa gamme de haut-parleurs XBOOM qui produisent des sons puissants et audacieux avec des basses puissantes et un son massif. Par exemple, le LG

Xboom XL9T, le haut-parleur de fête le plus puissant de sa catégorie, produit un son immense de 1 000 W avec des basses et des aigus percutants. En outre, LG a présenté le LG Tone Fit TF7, qui se concentre principalement sur le confort, la commodité et le son immersif. Le LG Tone Fit TF7 offre un ajustement supérieur pour les amateurs de fitness, garantissant que les clients peuvent se concentrer uniquement sur leur entraînement sans aucune distraction. LG Electronics a également présenté le LG CineBeam Q, le très attendu, élégant et plus petit projecteur portable 4K de LG. Ce puissant projecteur laser 4K offre non seulement une qualité d'image époustouflante, mais aussi une gamme de fonctions de streaming, tandis que son design minimaliste s'intègre à tous les styles de décoration intérieure. ■

INFO/EXPRESS

9^e édition du Salon international du transport et de la logistique Ooredoo présente ses offres et solutions aux visiteurs du salon «Logistical»

Entreprise technologique et économique de premier plan, Ooredoo Algérie participe au Salon international du transport et de la logistique «Logistical», qui se tient du 29 avril au 2 mai 2024 au Centre des conventions d'Oran - Mohamed Benahmed. Organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), cet événement incontournable de la chaîne logistique, du fret et du transport des marchandises en Algérie, promet d'être une vitrine exceptionnelle pour les professionnels du secteur. Le salon offre une plateforme unique d'échanges et de partenariats, permettant aux acteurs du secteur de se rencontrer, de partager leurs expertises et d'explorer les dernières offres et avancées du secteur. Ooredoo marque sa première participation à ce salon, à travers sa direction «Ooredoo Business» avec un stand dédié, où ses conseillers commerciaux sont présents pour accueillir les visiteurs professionnels et leur présenter les différentes offres et solutions spécifiquement conçues pour répondre aux besoins du marché algérien du transport et de la logistique.

APN Le ministre de la Santé présente un exposé sur l'état du secteur

La commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), a écouté, mardi, un exposé présenté par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, sur l'état du secteur. M. Saihi a passé en revue les principales étapes franchies par le secteur depuis 2021, soulignant que les projets réalisés s'inscrivaient dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République liés au domaine de la santé. ■

La liberté de la presse

Un outil essentiel pour l'expression de la vérité

La Journée internationale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, est un rappel de l'importance de la liberté d'expression et de l'accès à l'information pour les sociétés démocratiques. Dans ce contexte, l'ouvrage «L'Algérie Aléatoire» de Farid Daoudi prend une nouvelle dimension, montrant comment la liberté de la presse peut être un outil puissant pour dévoiler la vérité et promouvoir le changement.

Un livre qui défie les tabous

Publié en juin 2023 par les Editions Universitaires Européennes, «L'Algérie Aléatoire» est un essai encyclopédique en quatre tomes qui aborde une multitude de sujets, allant de l'histoire à la politique, de l'économie à la société. Mais ce livre n'est pas simplement un travail de recherche académique ; il est également un témoignage de la capacité de la liberté de la presse et de la recherche documentaire à dévoiler les vérités cachées et à encourager le débat public.

Une analyse critique et prédictive

L'ouvrage de Daoudi, achevé en mai 2018, préfacé par Belkacem AHCÈNE-Djabballah, est remarquable pour son approche critique et pré-

dictive. Il décrit, durant l'ère de l'ancien mode de gouvernance, les dysfonctionnements du système politique et économique en place, ainsi que les sentiments de marginalisation et de désillusion qui fermentent au sein de la population. Ces analyses, accompagnées d'illustrations chiffrées, permettent au lecteur de comprendre l'ampleur des défis auxquels est confrontée l'Algérie. Mais plus encore, «L'Algérie Aléatoire» montre comment la liberté de la presse peut être utilisée pour anticiper les mouvements sociaux et politiques, comme le Hirak en 2019, et pour encourager une réflexion critique sur l'état de la nation.

Un appel à la liberté de la presse ?

La publication de «L'Algérie Aléatoire» a été marquée par une certaine réticence de la part des maisons d'édition algériennes, qui craignaient des représailles sous la forme d'une suppression de leurs subventions de fonctionnement. Une subvention de la part de l'État permettrait de démocratiser ce trésor de savoir et de le mettre à la portée du plus grand nombre. Une démarche en totale adéquation avec les grands principes de transparence, de liberté d'expression et de compréhension mutuelle prônés par la nation algérienne.

Cela souligne l'importance de la liberté de la presse pour permettre aux auteurs de publier leurs travaux sans crainte de répression. La liberté de la presse est essentielle pour que les voix critiques et les perspectives alternatives puissent être entendues, même si cela peut être inconfortable pour les pouvoirs en place.

Un appel à l'action ?

La journée internationale de la liberté de la presse est un moment opportun pour rappeler l'importance de la liberté d'expression et de l'accès à l'information. «L'Algérie Aléatoire» est un exemple concret de l'impact que peut avoir la liberté de la presse pour promouvoir la démocratie et le changement. Nous devons continuer à défendre la liberté de la presse, non seulement pour les journalistes et les médias, mais également pour les auteurs et les intellectuels qui utilisent leur plume pour dévoiler la vérité et encourager le débat public. En célébrant la journée internationale de la liberté de la presse, nous nous engageons à protéger et à promouvoir la liberté d'expression, qui est essentielle pour une société démocratique et équitable.

Farid Daoudi

Génocide à Gaza

Les martyrs palestiniens découverts dans des fosses communes mutilés et dépourvus d'organes

Les équipes d'ambulance et de secours qui ont participé à la récupération des corps des martyrs dans les fosses communes découvertes dans le complexe médical Nasser à Khan Yunes, dans le sud de la bande de Gaza, ont rapporté qu'il y avait des soupçons clairs de vol d'organes sur des cadavres.



■ L'ONU, l'Union européenne, les États-Unis et la France ont appelé à une enquête indépendante sur les charniers de Gaza.

Dans les fosses communes Au moins 392 corps ont été retrouvés dans trois fosses communes découvertes dans le complexe médical Nasser, après le retrait des forces d'occupation israéliennes de la ville de Khan Yunes. Parmi les corps, 165 n'ont pas été identifiés car les forces israéliennes les ont mutilés, modifiant l'apparence des signes spéciaux. Des vidéos et des photos documentées montraient certains corps de victimes dans des fosses communes, montrant des signes de torture et enchaînées avec des attaches en plastique. Les équipes de secours ont déclaré avoir trouvé des corps avec les mains liées, l'abdomen ouvert et cousu d'une manière qui contredit les méthodes habituelles de suture des blessures dans la bande de Gaza, ce qui éveille des soupçons sur le vol de certains organes humains. Les équipes ont souligné que le corps d'une jeune fille amputée des bras et des jambes a été repérée et portait des vêtements de salle d'opération, ce qui fait douter qu'elle ait été enterrée vivante. Les équipes ont observé que certains des martyrs étaient menottés avec des attaches en plastique et qu'ils portaient une robe blanche que l'occupation utilisait comme vêtement pour les détenus du complexe médical Nasser, et qu'il y avait des traces d'une blessure par balle à la tête. Ce qui fait naître des soupçons quant à leur exécution sur le terrain et à leur

liquidation, explique-t-on. En outre, elles ont également observé de nombreux corps dont les linceuls ont été changés et placés dans de nouveaux linceuls noirs et bleus, qui sont des sacs en plastique et en nylon, ce qui fait naître des soupçons, que l'objectif de l'occupation était d'augmenter la température des corps afin d'accélérer le processus de décomposition et de cacher les preuves. Des enterrements à plus de 3 mètres de profondeur ont été observés, ainsi que des corps entassés les uns sur les autres. Les équipes ont considéré que toutes les preuves antérieures indiquent que l'occupation a commis des crimes contre l'humanité et procédé à des exécutions sur le terrain sur le campus du complexe médical Nasser, dans le cadre de la guerre génocidaire qu'elle mène contre le peuple dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre dernier. Les Nations unies, l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique et la France ont appelé à une enquête indépendante sur les charniers de Gaza. En plus des fosses communes du complexe médical Nasser, des dizaines de corps ont déjà été retrouvés dans des fosses communes découvertes après le retrait des forces d'occupation du complexe médical Shifa dans

la ville de Gaza et de l'hôpital Martyr Kamal Adwan dans le nord de la bande de Gaza.

Le chef d'Ansarallah annonce attaquer un navire chaque deux jours

Le chef du mouvement yéménite Ansarallah, sayyed Abdel-Malik al-Houthi, a affirmé jeudi dernier que «le front yéménite qui soutient la bande de Gaza poursuivra ses opérations militaires, l'expansion et le renforcement des opérations dans l'océan Indien se concrétiseront d'une manière qui n'a jamais été incluse dans les calculs américains, britanniques et israéliens». Dans un discours traitant des derniers développements en Palestine occupée et dans la région, sayyed al-Houthi a évoqué le nombre total d'opérations menées par les forces armées yéménites contre les navires israéliens. Sayyed al-Houthi a expliqué que le taux d'attaques contre des navires liés à l'occupation est d'une moyenne d'un navire tous les deux jours, compte tenu de l'incapacité des États-Unis et de la Grande-Bretagne, et de leurs collaborateurs, à les sécuriser. Il a estimé une baisse de 80 % du nombre de navires américains transitant par la mer Rouge. Le leader d'Ansarallah a souligné les pertes économiques croissantes du Royaume-Uni, notant que la

Chambre de commerce britannique a révélé que les opérations yéménites avaient entraîné des pertes affectant 55 % des exportateurs du Royaume-Uni. Sayyed al-Houthi a réitéré son affirmation selon laquelle «la solution est de mettre fin aux crimes de génocide contre le peuple palestinien et de mettre fin au siège contre lui. Il a révélé «la poursuite des activités de mobilisation dans la préparation militaire, la formation et la réhabilitation militaire au Yémen, afin qu'elles soient à la hauteur des souffrances du peuple palestinien». Dans son discours, le leader d'Ansarallah a également évoqué les combats menés par la résistance palestinienne contre l'occupation, soulignant que «la poursuite des attaques de missiles visant les colonies israéliennes indique clairement l'étendue de la cohésion et de l'efficacité des moudjahidines». Parlant du Front de soutien libanais, sayyed Al-Houthi a indiqué qu'il y a une escalade majeure et des opérations intenses, précises et efficaces de la part du Hezbollah. Dans son discours, le leader d'Ansarallah a souligné que les autorités américaines traitent avec une cruauté totale ceux qui protestent contre les crimes de génocide à Gaza, ajoutant que le comportement officiel envers les manifestations dans les universités américaines est injustifié et dépasse toutes les considérations. Il a noté que Washington ne peut pas supporter d'écouter les voix venant des États-Unis appelant de mettre fin aux crimes contre le peuple palestinien. Sayyed al-Houthi a expliqué qu'il existe un effort américain et occidental pour empêcher un mouvement de prise de conscience en faveur de la Palestine et condamnant l'horreur qui se passe en Palestine occupée, sachant que ce mouvement grandit et s'étend. Indique-t-on.

Okki Faouzi

Génocide à Gaza

Guterres appelle à une enquête internationale sur la découverte de charniers

António Guterres, secrétaire général des Nations unies, a exprimé aujourd'hui mardi, sa profonde préoccupation face aux informations faisant état de la découverte de charniers dans plusieurs endroits de Gaza, notamment dans les complexes médicaux d'Al-Shifa et Nasser, soulignant la nécessité de permettre l'accès à ces sites à des enquêteurs internationaux indépendants. S'adressant aux journalistes au siège des Nations Unies à New York, Guterres a déclaré que la guerre avait détruit le système de santé à Gaza, puisque les deux tiers des hôpitaux et des centres de santé avaient cessé de fonctionner et que la plupart des autres avaient subi de graves dommages. Et d'ajouter que certains hôpitaux de Gaza sont devenus comme des cimetières, s'appuyant sur les informations faisant état de la découverte de charniers dans le complexe médical Al-Shifa dans la ville de Gaza et dans le complexe médical Nasser à Khan Yunis, dans le sud de la bande de Gaza, où plus de 390 corps auraient été exhumés. « Il existe des récits contradictoires sur bon

nombre de ces fosses communes, y compris de graves allégations selon lesquelles certaines des personnes enterrées là-bas auraient été tuées illégalement », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « Il est essentiel que des enquêteurs internationaux indépendants, dotés d'une expertise en médecine légale, soient autorisés à accéder immédiatement aux sites de ces fosses communes, afin de déterminer les circonstances exactes dans lesquelles des centaines de Palestiniens ont perdu la vie et ont été enterrés. » Guterres a mis l'accent sur la nécessité de protéger les hôpitaux, les agents de santé et tous les civils, ainsi que de respecter les droits humains dus à tous. Il a renouvelé l'appel à « parvenir à un accord sur un cessez-le-feu humanitaire, la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages et une augmentation du flux d'aide humanitaire vers Gaza ». « Sans cela, je crains que la guerre, avec toutes ses conséquences à Gaza et dans toute la région, ne s'aggrave considérablement », a souligné António Guterres.

Etats-Unis

L'Université de San Francisco rejoint le mouvement de soutien à Gaza

L'université américaine de San Francisco s'est jointe à la vague de manifestations en cours dans les universités américaines en solidarité avec les Palestiniens de la bande de Gaza. Les étudiants ont installé 20 tentes sur le campus pour lancer un «camp de solidarité avec Gaza», un mouvement similaire à celui de l'université de Columbia qui a déclenché les manifestations. Les manifestants ont lancé des slogans «Libération pour la Palestine» et distribué des tracts demandant à l'administration de l'université d'éviter d'appeler les forces de sécurité pour réprimer la manifestation. De plus, les étudiants ont appelé l'administration de l'Université à éviter de sanctionner les étudiants par des sanctions académiques, et de respecter leur droit de manifester en paix dans le campus. Parmi les autres demandes, il y a l'annulation par l'université de ses accords commerciaux avec des entreprises qui fabriquent des équipements militaires pour Israël,

comme Lockheed Martin et HP. Ces événements à l'Université de San Francisco coïncident avec des manifestations similaires dans plus de 70 universités à travers les États-Unis, avec l'arrestation par la police de centaines d'étudiants manifestants. Le 18 avril 2024, des étudiants opposés à la guerre israélienne à Gaza ont commencé un sit-in sur le campus de l'Université Columbia à New York, demandant à son administration de cesser sa coopération académique avec les universités israéliennes et de retirer ses investissements dans des entreprises qui soutiennent l'occupation des territoires palestiniens. Avec l'intervention de la police et l'arrestation de dizaines d'étudiants, la colère s'est étendue à des dizaines d'universités aux États-Unis, y compris des universités de premier plan comme Harvard, George Washington, New York, Yale, MIT et la Caroline du Nord.

Wafa

Forum de Doha : Les efforts de l'Algérie en soutien à la cause palestinienne largement salués

Les ministres des Affaires étrangères des pays arabes, des pays d'Asie centrale et de l'Azerbaïdjan ont salué, mardi dans le communiqué final ayant couronné la 3^e session du Forum économique et de coopération arabe avec les pays d'Asie centrale et l'Azerbaïdjan, les efforts de l'Algérie pour la réalisation de la réconciliation entre

les factions palestiniennes, une initiative lancée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en 2022. Lors de cette session tenue à Doha, les ministres des Affaires étrangères ont valorisé le rôle de l'Algérie et ses démarches à l'ONU, au service de la cause palestinienne, pour permettre à la Palestine de devenir un Etat

membre à part entière des Nations unies. Ils se sont également félicités de la participation de plusieurs pays arabes et de l'Azerbaïdjan au Sommet des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu le 2 mars dernier à Alger, saluant à ce propos l'inauguration du siège de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI) à Alger. ■

contribution

Face aux nouvelles mutations mondiales, un système d'information transparent fondement de toute politique économique

Le niveau des réserves de change

Sans la stabilité juridique et monétaire et un système d'information fiable, il est impossible à tout gouvernement de définir une bonne politique socioéconomique, décourageant tout entrepreneur qui veut investir à moyen et long terme dans des segments à valeur ajoutée, faute de visibilité économique. Cela renvoie notamment à la non maîtrise de la sphère informelle qui, selon le dernier rapport de la banque d'Algérie du 2 avril 2024, le montant de la circulation fiduciaire hors circuit bancaire a atteint 8026,19 milliards de dinars à fin septembre 2023 contre 7392,8 milliards de dinars à fin décembre 2022, soit au cours de 134 dinars un dollar 61,64 milliards de dollars, environ 33% de la masse monétaire en circulation.

Dans ce cadre, concernant les réserves de change, il est souhaitable, il y va de la crédibilité de l'Algérie, que le gouvernement explique à l'opinion publique nationale et internationale la différence importante de 4 milliards de dollars de réserves de change du fait de déclarations contradictoires entre avril/septembre 2023 reprise par l'ensemble de la presse nationale, l'ENTV-APS et les agences internationales AFP, Reuters et celle du 27 avril 2024 donnant un autre montant.

1.-Des responsables du gouvernement entre avril et septembre 2023 (source APS) lors de sa présentation de la déclaration de politique générale devant l'Assemblée populaire nationale que les réserves de change du pays devraient atteindre 73 milliards de dollars et environ 85 milliards de dollars d'ici la fin de l'année 2023, en prenant en compte les réserves d'or. Le 27 avril 2024 sur les conclusions des Réunions de printemps 2024 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, a affirmé que les réserves de changes avaient progressé de 61 milliards USD en 2022 à 69 milliards USD en 2023, soit l'équivalent de 16 mois d'importations de marchandises que les exportations en hydrocarbures ont reculé à 49 milliards USD en 2023, contre 56 milliards USD en 2022, sous l'effet de la baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux et que le solde de la balance des paiements avait affiché un excédent de 6,53 milliards USD en 2023. Aussi, si l'on s'en tient aux dernières données du 27 avril 2024, le taux d'endettement extérieur est faible moins de 1,5% du PIB donnant des marges de manœuvres à l'Algérie mais avec un déficit budgétaire prévisionnel pour 2024 important plus de 46 milliards de dollars au cours actuel d'avril 2024 de 134 dinars un dollar, les réserves de change étant, selon la définition du FMI, l'ensemble des disponibilités composant le portefeuille des actifs que sa Banque centrale détient (devises, or, droits de tirages spéciaux - DTS) qui tiennent la cotation du dinar officiel à plus de 70%



ont évolué ainsi de 2001 à fin 2023 : – 2001 : 17,9 milliards de dollars, – 2005 : 56,2 milliards de dollars, – 2010 : 162,2 milliards de dollars, – 2011 : 175,6 milliards de dollars, – 2012 : 190,6 milliards de dollars, – 2013 : 194,0 milliards de dollars, – 2014 : 178,9 milliards de dollars, – 2015 : 144,1 milliards de dollars, – 2016 : 114,1 milliards de dollars, – 2017 : 97,33 milliards de dollars, – 2018 : 79,88 milliards de dollars, – 2019 : 62 milliards de dollars, – 2020 : 44,2 milliards de dollars, – 2021 : 47 milliards de dollars, – 2022 : 61 milliards de dollars. Fin 2023, 69 milliards de dollars non compris les réserves d'or de 173 tonnes dont le stock n'a pas évolué depuis 2008, qui connaît d'importantes fluctuations, l'once d'or étant passée de 280 dollars en 2000 à 1800 en 2021 et est coté le 28 avril 2024 à 2338 dollars.

2.- D'une manière générale, non inclus les importations de services figurant dans la balance des paiements, document beaucoup plus significatif que la balance commerciale, ayant varié entre 6/7 milliards de dollars/an entre 2022/2023 montant qui doit s'ajouter à la valeur des importations de biens, actualisant, pour l'ONS pour la clôture de l'année 2023, les données des échanges extérieures de marchandises enregistrent un recul de l'excédent commercial qui passe de 3.668,8 milliards de DA en 2022 à 1.612,3 milliards de DA en 2023, soit une diminution de 56,1%. Toujours selon l'ONS, pour 2023 les exportations ont été de 55,27 milliards de dollars pour un cours moyen de 134 dinars un dollar contre 68,70 milliards de dollars en 2022 soit une baisse d'environ 13,43 milliards de dollars alors que les importations en 2023 ont été de 43,24 milliards de dollars contre 41,34 milliards de dollars en 2022, cette désagrégation de l'indice de valeurs unitaires étant due à une diminution des prix des hydrocarbures de 21,7% mais également à la baisse du volume et les prix des « exportations des produits hors hydrocarbures qui ont connu une

baisse de plus de 20% par rapport à l'année 2022. Devant être réaliste afin de ne pas induire en erreur les décideurs du pays, ni sinistrose, ni autosatisfaction contraire à la réalité, spéculant sur un cours supérieur à 90/100 dollars le baril en moyenne annuelle, fonction à la fois de facteurs économiques dont la croissance de l'économie mondiale et de facteurs géopolitiques conjoncturels, si l'on tient aux prévisions récentes du FMI réalistes, commentant les rapports que lui a fournis l'Algérie qui a réévalué le PIB d'environ, 30% incluant la valeur ajoutée de la sphère informelle, l'inflation a dépassé le 9%, le taux de chômage avec la forte pression démographique (47 millions d'habitants au 01 janvier 2024) avoisinant les 14% touchant paradoxalement les diplômés, le taux de croissance pour 2023 a été de 4,2% avec une prévision de 3,8%, en 2024 et 3,1% en 2025 soutenue en partie par d'importantes dépenses budgétaires. Pour le FMI se basant sur 0un taux de croissance moyenne de 3/4 % par an l'Algérie aurait un PIB à prix courant de 270 milliards de dollars en 2024, 326 en 2026, 370 en 2028 contre 243 milliards de dollars en 2023, (la BM donne 227 milliards de dollars), car pour créer 350.000/400.000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage, il faudrait avoir un taux de croissance de 8/9% par an sur plusieurs années. Ces projections selon le FMI ne sont réalisables que sous réserve de profondes réformes structurelles, une rationalisation des choix budgétaires, une lutte contre la corruption et un accroissement des recettes d'hydrocarbures durant cette période qui devront être affectées aux secteurs productifs.

3.- Il existe une loi économique universelle, l'accroissement du PIB dépend du taux de croissance réel, les exportations hors hydrocarbures selon les statistiques douanières, donc officielles étant passée de 7 milliards de dollars en 2022 à 5 en 2023 et sur ces 5 milliards de dollars 67%

ont des dérivées d'hydrocarbures avec selon le ministère du Commerce en avril 2024 (source APS) la part de l'Afrique dans les exportations algériennes en 2023 ayant été de 2,7 milliards de dollars dont 650 millions hors hydrocarbures, (1,85% du total des exportations). Le taux d'intérêt des banques pour éviter leur déstructuration doit être supérieur de deux à trois points au taux d'inflation interne, et que toute baisse en dessus de ce taux qui est assimilable à une subvention, où la loi de finances 2023 avait prévu un total de transferts sociaux de 5000 milliards de dollars, avec un accroissement de 7% pour 2024, soit plus de 38 milliards de dollars, au cours actuel, incluant les nombreuses bonifications de taux d'intérêts pour bon nombre de secteurs ce qui risque de nécessiter le recours à leur recapitalisation comme par le passé pour combler la différence entre le taux d'intérêt réel et les taux bonifiés Comme que toute appréciation d'une monnaie est fonction fondamentalement de l'accroissement de la production et de la productivité qui en Algérie est tirée en 2022/2023 et certainement en 2024 par la dépense publique via la rente des hydrocarbures.

En conclusion, la transition énergétique et numérique dont les nouvelles technologies de l'information devraient contribuer à une profonde reconfiguration de l'économie mondiale, s'orientant vers un monde multipolaire. L'Algérie pays à importantes potentialités, sous réserve d'une bonne gouvernance et la valorisation du savoir par des stratégies d'adaptations face aux mutations internes et des nouvelles mutations géostratégiques et économiques mondiales peut devenir un acteur pivot, facteur de stabilité de la région méditerranéenne et africaine son espace naturel.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des universités
Expert international

INFO EXPRESS

Mostaganem

Le corps d'un troisième noyé porté disparu jeudi retrouvé sur le littoral à Mostaganem

Les services de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem ont retrouvé, dimanche après-midi, le troisième corps de la personne portée disparue le 25 avril à la plage de Châaibia relevant du littoral de la commune de Ben Abdelmalek Ramadan, a-t-on indiqué dans un communiqué de ce corps de secouriste. La reprise de la recherche de la personne noyée, portée disparue jeudi dernier, a permis dans l'après-midi de ce dimanche aux environs de 17h00, de retrouver son corps inerte au large de Mostaganem. La victime est âgée de 33 ans. Les équipes de la Protection civile ont transporté le corps repêché à la morgue du CHU de Mostaganem, a-t-on signalé.

N.Malik

Mostaganem

Saisie de viande blanche impropre à la consommation à Oued Kheir

Pas moins de 66 kg de viande blanche impropre à la consommation ont été saisis, hier, par les éléments de la direction du commerce de la wilaya de Mostaganem en étroite collaboration avec le service d'hygiène communal, dans une boucherie situé à Oued Kheir, dans la wilaya de Mostaganem, a annoncé la direction du commerce de wilaya, dans un communiqué. Selon ledit communiqué, cette quantité de viande de dinde et de poulet a été saisie à la suite d'un contrôle de routine. Cette marchandise d'origine inconnue était commercialisée, est-il précisé, sans facture, sans livret de santé et sans respect des conditions sanitaires requises pour la vente de cette marchandise facilement dégradable. Le montant de la marchandise saisie est évalué à 43.030 DA. Soumise à l'examen des services de la santé, il s'est avéré que ladite viande était impropre à la consommation, d'où alors sa saisie immédiate et le lancement de poursuites judiciaires à l'encontre du propriétaire.

N.Malik

Vol des câbles téléphoniques à Khenchela

Plusieurs quartiers et des institutions de l'Etat inaccessibles

Les vols des câbles téléphoniques dans la wilaya de Khenchela se multiplient et causent d'énormes pertes financières pour Algérie Télécoms. Cet état de fait aurait également isolé les clients d'Algérie Télécom situés dans plusieurs quartiers du chef-lieu de wilaya et des autres daïras et communes. Selon des citoyens qui ont signalé ce phénomène, plusieurs institutions de l'Etat sont injoignables par téléphone et restent momentanément inaccessibles

Ce phénomène n'est pas nouveau dans la wilaya de Khenchela, nous avons déjà relatés des faits similaires dans le passé. Selon des responsables d'Algérie Télécom de cet époque, 17 actes de sabotage ont été relevés en dix mois indiquant qu'une quantité de 5462 mètres de câbles a été volée, estimées à plus de 10.585.000,00 DA. Ces actes n'ont pas touchés uniquement le chef-lieu de wilaya khenchela mais plusieurs communes, à savoir El Hamma, Ouled Rechache, Chechar, Aïn Touila, El Mahmel et N'sigha. En réplique à ces opérations malveillantes, les mêmes responsables d'Algérie télécoms ont indiqué avoir porté plainte auprès des services de sécurité et auraient installé des systèmes d'alarme. Lors de notre entretien avec les responsables d'Algérie Télécom de Khenchela, des travaux de soudure et de bétonnage



■ Si les vols de câbles causent des pertes financières énormes à Algérie Télécoms, ils paralysent également les usagers du téléphone et de l'internet. (photo > D. R.)

des chambres téléphoniques souterraines ont été effectués dans les zones touchées par ces actes de vol et de sabotage. Il semble que les mesures prises par les dirigeants d'Algérie Télécom n'ont pas abouti à des résultats fiables, les vols des câbles se poursuivent toujours et à ce jour. Si les vols de câbles causent des pertes financières énormes pour l'entreprise d'Algérie Télécoms, ils paralysent également les usagers du téléphone et de l'internet qui se trouvent compléments isolés après chaque opération de sabotage. Il est de même pour les institutions de l'état qui restent injoignables par les citoyens, désirant obtenir des informations ou demandés des documents administratifs. C'est le cas de l'université Laghrour Abbes qui depuis plusieurs mois est injoignable par le biais du téléphone. Le recteur de l'université de Khenchela avec qui nous avons réussi à le joindre

grâce à l'intervention du ministère de l'Enseignement supérieur nous a confirmé cet état de fait. « Le standard de l'université est injoignable par téléphone en raison des vols du câble téléphonique ». Nous avons donné ici les déclarations du recteur de l'université avec qui nous nous sommes entretenus par le biais d'un moyen de communication privé. Les citoyens de Khenchela qui avaient pris attache avec la rédaction ont indiqué que la daïra de Kais, l'APC de la même ville, le tribunal et la cour de Khenchela ainsi que l'APC de Mahmel (Tazouguert) sont injoignables depuis plusieurs mois. Le directeur d'Algérie Télécom de Khenchela a également confirmé le vol des câbles dans plusieurs endroits. Néanmoins, des citoyens ont également pointés du doigt les services d'Algérie Télécom dont l'acte de Khenchela, indiquant qu'ils sont également injoignables. « Mis à part

le secrétariat de la direction, ça sonne partout chez Algérie Télécom mais personne ne répond », ont-ils fait savoir. Ce dernier n'a pas voulu s'exprimer à ce sujet, il nous a indiqué qu'il ne pourrait pas donner des informations à la presse sans une autorisation de la direction générale d'Algérie Télécom à Alger. Il a toutefois indiqué qu'il a pris attache avec les imams pour qu'ils puissent sensibiliser les citoyens dans les mosquées au sujet des vols des câbles. Cette initiative ne semble pas être une solution car plusieurs mosquées font l'objet de vol de soulier au quotidien et même l'argent de la « Zakat » n'a pas échappée à la règle. En revanche, nous avons pu constater que le vol des câbles n'est pas la seule raison de l'inaccessibilité de certaines institutions de l'état à Khenchela. C'est le cas du siège de la Daïra et de l'APC de Kais qui ne disposent pas de standard, a-t-on appris par le secrétaire général de la daïra. Pour ce qui est de l'assemblée populaire de Mahmel (Tazouguert), il nous a été répondu par la secrétaire chargée du standard refuse de répondre au téléphone. Nous avons réussi à confirmer cet état de fait par nous-même auprès de cette dernière qui nous a répondu comme suit : « Je vous informe que je ne réponds pas au téléphone et que je ne vous mets en relation avec aucun service. Vous êtes invités à se rendre directement au niveau des guichets de la commune si vous désirez obtenir des informations ou de demander des documents d'état civil », a-t-elle indiqué.

Moncef Redha

Examens de fin de cycle à Mostaganem

Une réunion cruciale sous la supervision du wali

M. Ahmed Boudouh, wali de Mostaganem a affirmé, hier, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya, que toutes les mesures avaient été prises pour assurer le bon déroulement des examens de fin d'année scolaire. Le wali a mis l'accent, dans ses instructions aux directeurs concernés et aux chefs de daïras de la wilaya, sur la nécessité d'un suivi personnel des préparatifs en cours pour garantir les meilleures conditions aux élèves et étudiants qui passeront les examens de fin d'année. Dans ce cadre, la préparation des examens de fin de cycle, le Baccalauréat, le Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et celui de la cinquième année primaire, a été au centre d'une séance de travail tenue hier, au cabinet de la wilaya de Mostaganem. Sous la direction du chef de l'exécutif, cette réunion visait à passer en revue tous les moyens humains et matériels, entre encadreurs et équipements pédagogiques, à mobiliser pour garantir les meilleures conditions de déroulement de ces épreuves. D'autres questions logistiques, telles que le nombre de centres d'examen à réquisitionner, ont été discutées. Les responsables lo-

caux ont également étudié la situation des infrastructures scolaires en cours de réalisation et dont la réception est prévue pour la rentrée 2024/2025. Ils ont souligné la nécessité du respect des délais fixés, compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves enregistrée chaque année, exigeant une expansion du parc scolaire. En outre, le wali a ordonné la création de cellules au niveau des daïras et des municipalités regroupant tous les intervenants chargés de suivre les préparatifs de ces examens.

N.Malik

Mostaganem

La santé s'équipe en matériel

La wilaya de Mostaganem, vient débloquer une enveloppe financière estimée à 800 millions de centimes pour l'acquisition de nouveaux équipements médicaux, en besoin depuis plusieurs années, dans le but d'améliorer la qualité des prestations médicales et de la prise en charge des patients, selon le cabinet du wali de Mostaganem. Dans ce contexte, la direction de santé de la wilaya de Mostaganem a reçu un ensemble d'équipements médicaux essentiels pour améliorer les presta-

tions de santé dans la région. Parmi les équipements réceptionnés figurent des appareils d'oxygène, une couveuse de réanimation, un moniteur de surveillance et un pousse-seringue. Ces équipements sont destinés à renforcer les blocs opératoires des différents services de l'établissement public hospitalier (EPH) de la région. L'acquisition de ces équipements médicaux de pointe témoigne de l'engagement de la direction de santé de Mostaganem à améliorer les prestations de

santé et à offrir des soins de qualité à la population locale. Ces équipements renforcent les capacités des blocs opératoires de l'EPH de la wilaya et contribuent à l'amélioration des résultats chirurgicaux, à la prise en charge de nouveaux-nés et à la fourniture de soins personnalisés aux patients. Ces efforts sont louables. Mais, il est important de continuer à les soutenir en considérant l'état antérieur des services du CHU. Les médecins ont exprimé, à plusieurs reprises, le besoin d'équi-

pements indispensables pour des conditions de travail décentes. Malgré les lacunes et les défaillances constatées, l'état souvent inopérant de certains blocs opératoires affecte négativement la qualité et la prise en charge des patients. Il est donc primordial de poursuivre ces améliorations pour garantir un environnement de travail optimal et une prise en charge efficace des malades.

N.Malik

décryptages

Conditionnement

Aux origines sionistes de la stigmatisation des musulmans et de la criminalisation de l'islam

Il y a quelques années, le journal libéral Contrepoints écrivait, se fondant sur le critère de la surreprésentation des « musulmans » dans les prisons françaises : « On pourrait donc se demander si l'islam n'est tout simplement pas criminogène ». Cette opinion est partagée par de nombreux politiciens et journalistes français qui tirent un trait d'égalité entre l'insécurité dans les villes et les banlieues et la présence des musulmans.

Ces dernières années, en matière d'insécurité, le lien est systématiquement établi entre délinquance et islam. Insécurité et musulmans. Selon l'opinion publique française, relayée (ou instillée) massivement par les médias, les jeunes de culture familiale musulmane (Arabes maghrébins et Noirs subsahariens) sombreraient plus « naturellement » dans la délinquance que les jeunes issus de cultures familiales françaises ou européennes. En d'autres termes, selon les Français contemporains conditionnés par les médias inféodés aux puissants, la religion musulmane prédispose à la criminalité.

Or, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, jusqu'aux années 1980, les institutions étatiques et éducatives françaises professaient qu'« un enseignement moral et religieux répandu dans nos villes et dans nos campagnes est l'un des moyens préventifs les plus efficaces contre l'expansion des vices qui portent aux actes coupables » (Alphonse Béranger). Toute la société, de la famille aux dirigeants en passant par les enseignants, défendait l'idée selon laquelle « les religions en général (donc y compris l'islam) et le christianisme en particulier constituent un frein moral à la délinquance ». Les religions paraissaient canaliser efficacement la délinquance. Voire prémunir contre toute déviance. Notamment l'islam dont les facultés d'inhibition des comportements déviants sont reconnues par tous les observateurs honnêtes.

Jusqu'aux années 1980, une majorité de la population française s'accordait à expliquer la cause de la criminalité par la propagation de « l'irréligion généralisée » qui détruit « les principes traditionnels de la morale ». Aucune religion n'était associée à la délinquance, à la criminalité, au terrorisme. C'était une hérésie. Le renversement paradigmatique dans l'explication des causes de la criminalité intervient à la charnière des années 1980-1990, favorisé par la montée du racisme anti-Arabe et la flambée de l'islamophobie. Phénomènes xénophobes instillés par les médias, les organisations politiques de droite et d'extrême droite manœuvrées par le sionisme.

La perception négative du niveau d'intégration des musulmans en France, tout comme de l'incompatibilité supposée de l'islam avec les valeurs de la République, date en effet de cette époque. Elle a commencé dans les années 1980, à la faveur de l'essor du lobby sioniste imprégné de suprémacisme et d'islamophobie. Une idéologie sioniste exogène importée d'Israël, pays déjà en voie de fascisation et de guerre déclarée contre l'islam et les musulmans.

En France, la stigmatisation des Français musulmans et la haine de l'islam sont corrélées à l'implantation du sionisme conquérant et dominateur. Au reste, c'est à cette époque que la laïcité a été érigée en arme de guerre contre les Fran-



■ En France, la stigmatisation des Français musulmans et la haine de l'islam sont corrélées à l'implantation du sionisme conquérant et dominateur imprégné de suprémacisme et d'islamophobie. (Photo : D.R)

“ ”

La perception négative du niveau d'intégration des musulmans en France, tout comme de l'incompatibilité supposée de l'islam avec les valeurs de la République, date en effet de cette époque. Elle a commencé dans les années 1980, à la faveur de l'essor du lobby sioniste imprégné de suprémacisme et d'islamophobie. Une idéologie sioniste exogène importée d'Israël, pays déjà en voie de fascisation et de guerre déclarée contre l'islam et les musulmans. “ ”

çais musulmans. Pour les empêcher de s'exprimer librement, de s'affirmer socialement, de se renforcer politiquement, il fallait les stigmatiser et les criminaliser. Notamment en les assignant à leur fantasmagorique religiosité. A leur religion, pour mieux souligner leur prétendue arriération civilisationnelle. Le Français d'origine maghrébine ou subsaharienne a beau partager 99% de son mode de vie avec son compatriote ou concitoyen « de souche », notamment par l'exercice du même métier, la possession de la même instruction éducative, la même formation professionnelle, le même cursus universitaire, le même diplôme, la même habitation (pourvue des mêmes commodités), l'usage du même transport individuel (voiture) et commun (bus, métro, train), les mêmes habits, les mêmes goûts musicaux et cinématographiques, la même passion pour la littérature française, pour le sport (notamment le plus populaire : le football), l'opinion publique française conditionnée par les médias inféodés aux puissants l'assigne à sa religiosité, y compris

quand il est laïque ou athée. Par préjugés racistes et stéréotypes culturels, amalgames identitaires, le Français conditionné perçoit tout basané ou Noir subsaharien comme musulman.

Or, de nos jours, en France, par la faute des médias et des politiciens biberonnés au racisme et enivrés de sionisme, qui dit musulman dit islamiste, dit terroriste. Qui dit jeune d'origine maghrébine dit délinquant. N'est-ce pas ainsi que sont perçus et traités les Palestiniens par les sionistes d'Israël ? Au point d'être le plus normalement du monde animalisés, déshumanisés, génocidés. Pour revenir à la laïcité, devenue paravent de stigmatisation et instrument de criminalisation de l'islam, elle est fanatiquement défendue, curieusement, par des personnalités politiques françaises qui ont, pour une large part, suivi leur scolarité dans des écoles privées catholiques ou juives. Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais ! La laïcité, c'est comme le vol. Les principaux moralisateurs qui blâment le vol, en majorité placés au pouvoir, sont de tout temps et partout

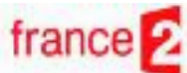
les premiers et grands voleurs (des deniers publics). Les laïcards français pourfendeurs de la religion musulmane ont tous usé leurs fonds de culotte sur les bancs de l'école confessionnelle catholique ou circoncis. Ces imposteurs parisiens (pharisiens) ne sont animés dans leurs hypocrites prêches laïques que par la haine de l'islam, pour ne pas dire le racisme antimusulman. La laïcité leur sert d'alibi pour cracher leur venin antimusulman. Dernière stigmatisation des musulmans en date, celle du Premier ministre Gabriel Attal qui les jette en pâture en les accusant de noyauter l'enseignement. Dans une interview donnée à une chaîne d'information, Gabriel Attal a en effet accusé certains musulmans de se livrer à un « entrisme islamiste » dans les écoles, en prônant « les préceptes de la charia ». Une expression vivement contestée même par la Grande Mosquée de Paris, d'habitude conciliante, qui regrette des « déclarations politiques » sans « preuves tangibles ». Dans un communiqué publié le 22 avril, la Grande Mosquée de Paris a exprimé « sa plus vive préoccupation à la suite du discours du Premier ministre, Gabriel Attal, sur l'entrisme islamiste lors de sa récente visite à Viry-Châtillon. Elle déplore une généralisation qui risque de stigmatiser une portion significative de la composante musulmane de France, compromettant ainsi l'unité nationale. Le Premier ministre a évoqué des groupes plus ou moins organisés cherchant à faire un entrisme islamiste, insinuant une infiltration d'idéologies radicales dans nos institutions, notamment dans le milieu éducatif. La Grande Mosquée de Paris souligne que de telles allégations nécessitent des preuves tangibles pour être considérées comme crédibles et ne peut se contenter de déclarations politiques. [...] »

A suivre...
Khider Mesloub

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Habitons demain
20.05 Petits plats en équilibre été
21.05 Météo
21.10 Koh-Lanta
23.35 Camille & images



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.05 Un si grand soleil
20.35 Météo
20.43 Ma maison de A à Z
21.10 Planète Terre, le prix de la survie
22.45 Meurtres au paradis



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Sport 6
20.30 E=M6
20.30 Scènes de ménages
21.10 Mariés au premier regard
22.20 Amaques!



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
19.00 Parlement : campagne des européennes 2024
20.05 Dans le rétro
20.27 Aux Jeux, citoyens !
21.00 Villa Caprice
22.40 Météo
23.21 Sauvons les enfants !



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider 7
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.32 Tirailleurs
20.50 La guerre des mondes
23.10 Master and Commander



13.05 Elysium
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre
17.45 Eurosport News



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.59 Le gang des Bois du Temple
20.50 Les huit salopards
23.31 Django Unchained



19.45 Arte Journal
20.05 28 minutes
20.48 50 nuances de Grecs
20.50 Europe 2024 :
22.30 Le compromis



20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sana bria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Frisson - 23.31 Django Unchained

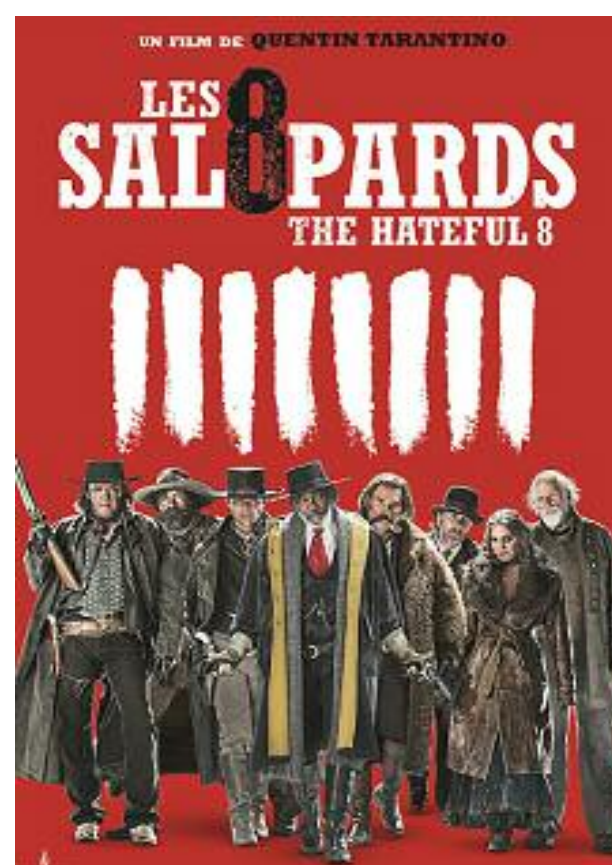
Western de Quentin Tarantino

→ Un chasseur de primes et un esclave en fuite, dont la femme est retenue par le propriétaire d'une plantation, s'associent pour la retrouver.

Ciné Frisson - 20.50 Les huit salopards

Western de Quentin Tarantino

→ Au lendemain de la guerre de Sécession, huit desperados, dont un chasseur de prime et sa prisonnière, sont coincés par le blizzard, dans l'auberge de Minnie, où font étape les diligences. Mais Minnie n'est pas là. Quelque chose cloche...



Ciné Premier - 20.50 La guerre des mondes

Film de science-fiction de Steven Spielberg

→ La Terre est victime d'une invasion d'aliens hostiles, semant la mort et la désolation. Dans le chaos, un père de famille américain se bat comme un beau diable pour sauver ses deux enfants.

Colloque national sur le patrimoine à Oran

Nécessité de renforcer l'arsenal juridique lié à la protection du patrimoine culturel immatériel

Des universitaires et des spécialistes du patrimoine culturel national ont souligné, mardi à Oran, la nécessité de renforcer le système juridique de protection du patrimoine culturel immatériel notamment face aux «tentatives d'appropriation».

Les participants au colloque national dédié à la «protection juridique du patrimoine culturel», organisé par le laboratoire d'investissement et de développement durable de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», ont souligné que le patrimoine matériel de l'histoire de l'Algérie est protégé par un arsenal de lois et ne peut être touché notant toutefois que «le patrimoine immatériel est le plus exposé aux tentatives d'appropriation par plusieurs parties». Le recteur de la même université, le Pr. Ahmed Chaalal, a estimé que l'université algérienne «doit jouer son rôle pionnier de locomotive de la pensée et de l'économie et de participant actif à la protection des composantes du pays, en développant des travaux de recherche dans le domaine et en soumettant des propositions pour la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel algérien».

Dans ce cadre, il a souligné que «la situation actuelle est très sensible, car il existe une sorte de préjugé et de chantage étranger contre notre patrimoine et notre identité, et des tentatives d'acquisition et de saisie de nombreux éléments du patrimoine, en particulier le patrimoine immatériel, ce qui exige (...) le renforcement de l'arsenal juridique régissant cet aspect et trouver de nouveaux mécanismes pour protéger ce patrimoine authentique».

De son côté, le doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques, Haddad Mohamed, a indiqué qu'outre les mesures juridiques prises par le législateur algérien pour développer le système de protection au niveau interne, de grands efforts ont été déployés pour activer ce système au niveau extérieur, en étroite coopé-

ration, ces dernières années, avec l'Unesco, permettant l'inscription de nombreux éléments matériels et immatériels au nom de l'Algérie au niveau de cet organisme international concerné par la culture.

La responsable du Laboratoire d'investissement et de développement durable, organisateur du forum, Hind Belkheir a également souligné l'importance de l'université pour «former des experts juridiques en matière de patrimoine, qui possèdent des connaissances juridiques et patrimoniales, qui leur permettent de représenter l'Algérie auprès des institutions internationales et de défendre et préserver le patrimoine contre toute tentative d'agression».

Mme Feninakh Nawal, présidente de ce forum national, a insisté sur la nécessité de construire des ponts entre l'activité économique et le patrimoine à l'université, à travers la création de start-up par des étudiants concernés par le patrimoine, afin de contribuer au développement d'une activité économique basée sur le patrimoine, soulignant l'importance d'intégrer cette dernière dans l'activité touristique.

«Les cadres juridiques de protection des œuvres du patrimoine culturel traditionnel en Algérie», «Les mécanismes de protection et les enjeux de la valorisation» et «Le rôle des corps de sécurité dans la protection du patrimoine culturel-la Gendarmerie nationale comme modèle» ont été les thèmes abordés lors de ce colloque.

A cette occasion, des ateliers ont également été programmés sur «Les concepts théoriques et incarnés du patrimoine culturel national», «Le système législatif lié au patrimoine» et «Les défis auxquels est confrontée l'Algérie dans la protection de son patrimoine».

Les efforts de l'Etat à inscrire des éléments culturels dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco soulignés

Le directeur du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques d'Alger, Slimane Hachi, a mis en exergue, les efforts de l'Etat pour inscrire plusieurs élé-



ments culturels dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture (Unesco). Le professeur Hachi a souligné, dans une conférence présentée au musée public national «Ahmed Zabana», dans le cadre du mois du patrimoine, que l'Algérie a inscrit plusieurs éléments culturels aux listes du patrimoine culturel immatériel, à l'instar de «Ahellil Gourara», «Imzed», le costume nuptial tlemcenien «Chedda», «Rekb Sidi Cheikh», Sbiba, la chanson Raï, et d'autres éléments communs avec des pays arabes, dont le couscous et la calligraphie arabe. L'Algérie a également déposé, l'année dernière au niveau de l'Unesco, un dossier sur le costume traditionnel des femmes de l'Est du pays, et a déposé en avril en cours un dossier sur l'art de la décoration architecturale avec le Zellij, qui seront inclus dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a ajouté le même intervenant.

Il a ajouté que «le zellij existe en Algérie en tant que pratique culturelle, urbaine et artistique de décoration des bâtiments, la preuve en est qu'il existe, depuis plusieurs siècles, au site archéologique de la Kalâa de Beni Hamad, inscrit au patrimoine culturel matériel de l'Unesco et se trouve aussi dans d'autres sites archéologiques à l'Ouest et à l'Est du pays».

M. Hachi a souligné que certains éléments culturels seront introduits, à l'instar du chant

«Ayay» de l'Atlas saharien, le chant féminin «Achwik» dans la zone de Kabylie, «Moual Sraoui» de l'Aures et Sétif, le genre populaire algérois et Malouf dans la Banque nationale d'informations d'inventaire national et seront inscrits, ensuite, comme legs culturel universel, en temps opportun.

S'agissant de l'inscription d'éléments culturels communs avec des pays africains, le même responsable a souligné «l'expérience d'inscrire la musique Imzed avec le Mali et le Niger et nous œuvrons à faire entrer la Lybie et le Burkina Fasso».

Il a ajouté que «plusieurs autres éléments culturels communs avec nos voisins de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et du centre de l'Afrique existent».

L'intervenant a souligné que «l'Algérie abrite le Centre territorial de la protection du patrimoine culturel immatériel en Afrique supervisé par l'Unesco pour effectuer des recherches scientifiques».

Par ailleurs, M. Hachi a annoncé que le Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, basé à Alger, œuvre à ouvrir 20 annexes, chacune comprenant deux à trois wilayas, ainsi qu'à la création de branches à Bejaia, Khenchela, Illizi et Tamarrasset, sachant que d'autres annexes sont actuellement opérationnelles à Tlemcen, Tiaret, El Bayadh, Djelfa et à Ain M'Ilia.

R.C.

Mois du patrimoine

Plus de 150 permis de recherches archéologiques octroyés ces 4 dernières années

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a indiqué, lundi à Alger, que 152 permis de recherches archéologiques au niveau des sites archéologiques sur tout le territoire national, avaient été octroyés ces quatre dernières années à des chercheurs et des enseignants de différentes universités et centres de recherches spécialisés, pour effectuer des fouilles scientifiques approfondies aux fins d'enrichir le patrimoine culturel matériel de l'Algérie et procéder à une nouvelle datation de plusieurs sites archéologiques algériens.

Présidant l'ouverture d'une Conférence nationale sur "les résultats des fouilles archéologiques en Algérie" (29-30 avril), Mme Mouloudji a avoué que son secteur "a toujours facilité et simplifié les procédures relatives à l'obtention des permis nécessaires pour les fouilles sur les sites archéologiques au profit des chercheurs et groupes scientifiques nationaux et internationaux, outre l'apport du soutien logistique et technique à ces opérations, ajoutant que durant les quatre dernières années, 152 permis au avaient été octroyés à des chercheurs et enseignants relevant de différentes universités et centre de recherches spécialisés".

Afin de préserver et consigner les découvertes archéologiques, la ministre a annoncé l'élaboration d'un "nouveau protocole pour la facilitation de l'opération de transport et de préservation du patrimoine culturel mis au jour lors des opérations de fouilles, en accordant des permis spéciaux pour la préservation des biens auprès des laboratoires de recherches relevant du secteur des l'enseignement supérieur, avec le souci de parachever les études scientifiques spécialisées qui s'ajouteront aux services fournis par les musées nationaux et établissement sous tutelle". "A la lumière des

orientations clairvoyantes du Président de la république, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, la recherche archéologique a connu un soutien réel et le patrimoine culturel a pu occuper une place de choix et s'ériger en véritable pilier culturel inscrit au titre des priorités de l'Etat algérien" a-t-elle précisé dans ce cadre. Concernant la coopération internationale, la ministre a souligné l'impératif d'"une diplomatie culturelle sous-tendue, entre autres, par le patrimoine culturel, en invitant les chercheurs et spécialistes de différentes cultures et nationalités à un échange de connaissances et d'expériences scientifiques susceptibles de profiter des dernières technologies en matière de recherche archéologique, outre la collaboration avec les différent corps de sécurité nationales et les organisations régionales et internationales pour la récupération du patrimoine culturel pillé, et ce à travers différents mécanismes juridiques." Mme Mouloudji a rappelé que le ministère de la Culture offrirait "à travers différents dispositifs de soutien au livre, des opportunités aux chercheurs pour publier les résultats de leurs travaux scientifiques, et renforcer la coopération internationale dans le domaine de la recherche archéologique à travers l'échange de connaissances et d'expertises avec d'autres pays, l'organisation de séminaires et de conférences internationales et l'échange de données et de ressources de recherche". "Plusieurs opérations ont été enregistrées dans le cadre des différents programmes de développement concernant l'étude de la restauration et de la sauvegarde des monuments et sites archéologiques à travers le territoire national, soit "42 opérations enregistrées durant la période allant de 2019 à 2024 pour un montant total de 2,3 milliards de DA", a fait savoir la ministre qui a relevé "le dégel de 13 opérations de restau-

ration des monuments et sites archéologiques". Le ministère de la Culture et des Arts a oeuvré à "la restauration et à la réhabilitation de 17 mosquées anciennes classées au niveau national et à la finalisation des études relatives à la restauration de 6 autres mosquées", a-t-elle ajouté. La séance d'ouverture du premier jour de cette rencontre, à laquelle ont assisté le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, ainsi que le directeur de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, et des responsables et représentants de divers corps sécuritaires, a été marquée par la signature d'un accord-cadre entre le ministère de la Culture et des Arts et le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, ainsi que la remise de la "médaille de chercheur archéologue" à une pléiade de chercheurs dans ce domaine, à l'instar de Mohamed Sahnouni, Slimane Hachi, Ibrahim Bourahli, Ahmed Nouh, Dalila Sanhadji, et feus Lakhdar Drias et Abdelkader Heddouche, en reconnaissance de leurs efforts dans la recherche archéologique et la formation de générations de chercheurs dans ce domaine.

Le rencontre nationale sur "les résultats des recherches archéologiques en Algérie", organisé dans le cadre du programme du Mois du Patrimoine (18 avril - 18 mai), placé cette année sous le thème: "Patrimoine culturel et gestion des risques à l'ombre des crises et de catastrophes naturelles", a mis en exergue les résultats des recherches des chercheurs de différentes universités et centres de recherche sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

R.C.

vie pratique

INFOS VOLS

HORAIRES VALABLES



DÉPARTS
Alger vers
 Paris (Charles De Gaulles), 07h35
 Lille, 08h45
 Lyon, 09h50
 Marseille, 11h30
 Bamako, 18h30
 Dakar, 20h45
 Genève, 18h11
 Istanbul, 11h30, 12h00
 Londres, 10h05
 Genève, 10h00
 Rome, 10h40
 Barcelone, 16h45
 Madrid, 09h55
 Montréal, 14h45
 Le Caire, 09h30
 Dubaï, 16h30
 Casablanca, 09h45
 Tunis, 16h00
 Damas, 20h00
 Aman, 16h00
 Beyrouth, 16h00
 Francfort, 10h30
 Moscou, 16h20
 Niamey, 20h50
 Nice, 08h10
 Nouakchott, 21h15
DÉPARTS
Oran vers
 Alicante, 1445
 Bruxelles, 09h00
 Casablanca, 07h45
 Djeddah, 1700
 Lyon, 08h50
 Marseille, 09h00, 12h45
 Oujda, 8h00, 18h25
 Paris Orly, 08h30
 Toulouse, 09h00
DÉPARTS
Annaba vers
 Lyon, 11h00
 Marseille, 08h00
 Paris, 23h00
DÉPARTS
Sétif vers
 Lyon, 09h30, 14h40
 Paris Orly, 07h 55, 19h25
DÉPARTS
Batna vers
 Marseille, 10h30
 Paris, 10h15
DÉPARTS
Béjaïa vers
 Marseille, 08h30
 Paris, 09h20
 Lyon, 13h30
DÉPARTS
Biskra vers
 Paris, 10h10
DÉPARTS
Constantine vers
 Marseille, 08 h 00
 12 h 30
 Paris, 13h00
 Nice, 07h55
 Mulhouse, 10h15 Lyon, 07h50
 Tunis, 16h00
DÉPARTS
Chlef vers

Marseille, 13h00
DÉPARTS
Tiencen vers
 Paris Orly, 08h45
DÉPARTS
Tamanasset vers
 Paris Orly, 02h45
LIGNES INTÉRIEURES
Alger vers
 Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
 Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
 Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
 Sétif, 08h00, 15h45
 Ghardaïa, 07h00, 18h30
 Jijel, 08h10, 09h00
 In Salah, 13h00
 H.Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45
DÉPARTS
Alger vers
 Paris (Charles De Gaulles), 07h35
 Lille, 08h45
 Lyon, 09h 50
AIGLE AZUR
 Marseille, 11h30
 Bamako, 18h30
 Dakar, 20h45
 Genève, 18h11
 Istanbul, Londres, 10h05
 Genève, 10h00
 Rome, 10h40
 Barcelone, 16h45
 Madrid, 09h55
 Montréal, 14h45
 Le Caire, 09h30
 Dubaï, 16h30
 Casablanca, 09h45
 Tunis, 16h00
 Damas, 20h00
DÉPARTS
Rome vers
 Alger, 13h40
Rimini vers
 Alger, 11h00
Alitalia
DÉPARTS
Djeddah vers
 Madrid vers
 Alger, 13h00, 12h30, 13h00
Barcelone vers
 Alger, 19h05
Alicante vers
 Oran, 16h45
DÉPARTS
Caire vers
 Alger, 15h30
DÉPARTS
Paris vers
 Alger, 08h05, 11h55, 19h10
Paris vers
 Annaba, 15h55, 16h50
Paris vers
 Béjaïa, 12h55

Paris vers
 Constantine, 16h35
Paris vers
 Oran, 12h55
Bordeaux vers
 Alger, 18h40
Marseille vers
 Alger, 14h15
Marseille vers
 Annaba, 10h30
Marseille vers
 Batna, 13h00
Marseille vers
 Béjaïa, 11h00
Marseille vers
 Constantine, 10h30, 15h15
Marseille vers
 Oran, 11h45, 15h40
Metz vers
 Alger, 12h25, 15h30
Nice vers
 Alger, 10h50
Nice vers
 Constantine, 10h20
Lille vers
 Alger, 12h30
Lyon vers
 Alger, 13h00
 Annaba, 13h50
 Béjaïa, 10h40
 Constantine, 16h15
 Oran, 12h05
 Sétif, 12h15
DÉPARTS
London vers
 Alger, 14h05
DÉPARTS
Casablanca vers
 Oran, 09h10
BRITISH AIRWAYS
 Alger, 11h40
Casablanca vers
 Oran, 09h10
BALEK
DÉPARTS
Oujda vers
 Alger, 18h15, 18h35
Dubaï vers
 Alger, 03h05
ALGERIA AIR
Djeddah vers
 Alger, 09h40
Djeddah vers
 Oran, 01h45
DÉPARTS
Tunis vers
 Alger, 10h20, 15h50, 18h20
 Constantine, 17h35
TUNSAIR

Météo



Jeudi 2 mai
27°C

➔ **Dans la journée :**
 Ciel plutôt dégagé
 min 24°C ressentie 23°C
 max 28°C ressentie 29°C
 Vent modéré d'ouest

➔ **Dans la nuit :**
 Ciel plutôt dégagé
 min 17°C ressentie 25°C
 max 26°C ressentie 27°C
 Vent faible de sud-est

Alger :
Lever du soleil : 05:52
Coucher du soleil : 19:37

numéros utiles

SANTÉ
Samu :
 021.67.16.16/67.00.88
CHU Mustapha :
 021.23.55.55
CHU Ben Aknoun :
 021.91.21.63
CHU Beni Messous :
 021.93.11.90
CHU Baïnem :
 021.81.61.13
CHU Kouba :
 021.58.90.14
Ambulances :
 021.60.66.66
Dépannage gaz :
 021.68.44.00
Dépannage électricité :
 021.68.55.00
Service des eaux :
 021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ
Protection civile :
 021.61.00.17
Sûreté de wilaya :
 021.63.80.62
Gendarmerie :
 021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES
Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15
Air Algérie (Réservation)
 021.28.11.12
Air France :
 021.73.27.20/73.16.10

ENTMV :
 021.42.33.11/12
SNTF :
 021.76.83.65/73.83.67
SNTR :
 021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :
 021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :
 021.74.82.52

Hôtel Hilton :
 021.21.96.96

Hôtel Sofitel :
 021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :
 021.37.77.77

Hôtel Mercure :
 021.24.59.70/85

Santé

Prendre du collagène pour la peau et les articulations : miracle anti-âge ou effet de mode ?



Très tendance actuellement, la consommation de collagène aiderait à réduire les signes de l'âge, améliorerait l'élasticité de la peau et soulagerait les articulations. Qu'en est-il vraiment ? Décryptage avec le dermatologue et le rhumatologue.

Qu'est-ce que le collagène ? À quoi sert-il dans l'organisme ?

Le collagène est une protéine que l'on retrouve dans la peau mais aussi dans les muscles, les tendons, les os, les cartilages... jusqu'aux artères ! « Le collagène participe à l'épaisseur et à l'élasticité du derme, la jeunesse de la peau, sa capacité à encaisser les chocs et à se réparer viennent du collagène et de ses cellules, les fibroblastes, qui le fabriquent. À partir de l'âge de 30 ans, la production de collagène diminue. «Au fil des années,

on produit moins de collagène et on en détruit plus ce qui va entraîner une perte de densité au niveau des tissus», affirme le dermatologue.

Outre le vieillissement, certains facteurs externes accroissent également la destruction du collagène. C'est le cas notamment des UV, la cigarette, une mauvaise hygiène vie et le stress accentuent aussi le phénomène. A contrario, il est possible de préserver ses fibroblastes en se protégeant du soleil, en adoptant une alimentation saine, en pratiquant une ac-

tivité physique régulière et surtout en limitant ses apports en sucres rapides. Le glucose va se fixer autour des fibres de collagène qui vont se rigidifier avec le temps voire se briser, assure la spécialiste. Petit à petit, le phénomène de glycation endommage la substance sous-cutanée qui soutient le derme. Les fibres glyquées, piégées par le sucre ne sont plus fonctionnelles et ne jouent plus leur rôle d'amortisseur ou de tissu de soutien. Résultat : la peau perd en élasticité et en tonicité. »

(A suivre)

Recette du jour

GRATIN DE TOPINAMBOUR

INGRÉDIENTS

- 750 gr topinambour
- 60 gr gruyère ou de compté
- 50 gr crème fraîche
- 1 verre lait
- 20 gr beurre
- 1 gousse d'ail
- noix muscade
- sel
- poivre



PRÉPARATION

Préchauffez le four à 180°C puis beurrez un moule à gratin. Faites cuire les topinambours non épluchés 10 min dans 2 L

d'eau bouillante, pelez et émincez l'ail, puis égouttez les topinambours, épluchez-les et coupez-les en rondelles. Répartissez-les dans le plat à gratin, puis parsemez d'ail. Dans un saladier, fouettez la crème fraîche avec le verre de lait, le sel, le poivre et un peu de muscade en poudre. Versez sur les topinambours et recouvrez l'ensemble de gruyère. Disposez quelques morceaux de beurre sur le gratin. Enfouez durant 30 min.

Horaires des prières

Jeudi 23 chaoual 1445 :
2 mai 2024
Dhor12h45
Asser16h32
Maghreb.....19h41
Icha..... 21h10
Vendredi 24 chaoual 1445 :
3 mai 2024
Fedjr04h14

Ligue des champions

Le Bayern Munich fait match nul face au Real Madrid au premier acte

→Après quatre années d'absence, le Bayern Munich a retrouvé à l'Allianz Arena, ce mardi 30 avril, le dernier carré de la Ligue des champions lors de la demi-finale aller contre le Real Madrid. Les Allemands ont fait match nul face au Real (2-2).



■ Vinicius Júnior, auteur d'un doublé.

(Photo > D. R.)

Une nouvelle fois, le spectacle a été à la hauteur de l'affiche, pour cette huitième demi-finale opposant les joueurs bavarois aux Madrilènes dans l'histoire de la C1.

Dès la première minute, après un uedeux avec Harry Kane, Leroy Sané s'invite dans la surface et tente de croiser son tir pied droit à bout portant, mais se heurte à une bonne sortie du portier Andriy Lunin. Le ton est donné.

Après avoir subi en début de rencontre, le Real, toujours aussi clinique dans les grandes occasions, en atteste ses 14 tro-

phées en C1, ouvre la marque. Depuis le rond central, Kroos glisse une magnifique passe en profondeur vers Vinicius Júnior. Le Brésilien arrive seul jusqu'aux 6 mètres et marque de l'intérieur du droit face à Manuel Neuer (24e).

Très entreprenants jusque-là, les joueurs du Bayern n'arrivent plus à mettre le pied sur la rencontre, laissant le Real imposer son rythme. Mais la seconde période annonce un changement de ton entre ces deux géants continentaux.

Harry Kane inscrit son huitième but de la saison en Ligue des champions

Sur un éclair de génie, au retour des vestiaires, Leroy Sané remet les Bavarois à l'endroit en égalisant avec une frappe surpuissante après une chevauchée fantastique sur le côté droit, avant d'enchaîner du gauche (53e).

En l'espace de quelques minutes, le Bayern renverse la situation avec un deuxième but sur penalty signé Harry

Kane, après un contact du pied de Lucas Vázquez sur le tibia Jamal Musiala, faisant chuter le milieu offensif dans la surface du Real (56e). Harry Kane transforme, et inscrit au passage son huitième but de la saison en Ligue des champions, rejoignant Kylian Mbappé en tête du classement des meilleurs buteurs de la compétition.

Sur penalty, en fin de rencontre, le Real revient à la hauteur de son adversaire grâce à l'incontournable Vinicius Júnior (83e), qui pose là son doublé. Une minute plus tôt, Kim ceinturait Rodrygo et faisait chuter le Brésilien dans la surface.

Mercredi 8 mai, les deux équipes se retrouveront pour le deuxième acte, avec à l'arrivée une place pour la finale qui se jouera le 1er juin à Wembley. Il y a deux ans, le Real Madrid, vaincu cette saison en Ligue des champions, remportait sa dernière « coupe aux grandes oreilles » contre Liverpool. Tous les espoirs restent permis pour les deux protagonistes.

R. S.

EN DEUX MOTS

Mondial féminin 2027 : les USA et le Mexique retirent leur candidature commune

Les Etats-Unis et le Mexique ont retiré leur candidature commune pour l'organisation de la Coupe du monde de football féminin 2027, préférant se concentrer sur 2031, ont annoncé lundi les deux fédérations. Dans un communiqué commun, les deux fédérations, qui coorganiseront avec le Canada la Coupe du monde masculine en 2026, expliquent que cette décision va leur permettre de mieux préparer l'édition 2031. « Cette candidature repoussée va permettre au football américain de construire à partir de l'expérience et du succès de la Coupe du monde 2026, de mieux aider les villes-hôtes, d'élargir nos contrats avec sponsors et médias, et de mieux rassembler les fans pour organiser une édition record en 2031 », peut-on lire dans le communiqué. La Fifa doit voter pour l'attribution de la Coupe du monde féminine 2027 dans deux semaines lors de son congrès à Bangkok. Deux dossiers restent sur la table, la candidature conjointe de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas et celle du Brésil.

Sport automobile

Le 3^e Raid Discovery Algeria aura lieu du 6 au 11 mai

→La 3e édition du Rallye «Raid Discovery Algeria» se tiendra cette année du 6 au 11 mai 2024 dans la belle région de l'Est algérien, a indiqué ce lundi la Fédération algérienne des sports

mécaniques. Le rallye «Raid Discovery Algeria» de régularité touristique, organisé sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'intérieur et des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire et la FASM, en partenariat avec la délégation nationale de la sécurité routière, aura 4 points d'arrêt avec un top départ, à la wilaya de Boumerdès, et ralliera les villes de Béjaïa, Jijel et Sétif avant de rejoindre Alger», précise le communiqué de l'instance fédérale.

Durant ce rallye, la DNSR met en place, un village sous le thème «sécurité routière» qui rassemblera l'ensemble des acteurs à savoir la Gendarmerie nationale, la direction générale de la Sûreté nationale et la Protection civile, auxquelles s'ajoute la Société civile représentée par les associations ainsi que les clubs amateurs affiliés à la FASM.

Durant cette compétition, auront lieu des ateliers à thèmes visant la valorisation du port du casque, l'habillement homologué, la valorisation des automatismes tendant à éveiller les responsabilités des conducteurs de motos et les autres usagers de la route.

Un rassemblement motard est également prévu durant ce «Raid Discovery Algeria» à travers une exposition qui mettra en relation les utilisateurs des «deux roues» avec les opérateurs économiques du domaine, qui sera l'occasion d'animer des ateliers de sensibilisation à sécurité routière et à la conduite responsable.

Le communiqué de la FASM, souligne qu'un programme comportant des courses dédiées aux juniors, aux utilisatrices féminines et une course supermotard de section professionnelle est prévu les 8, 9 et 10 mai au parking du «Caroubier», à Alger.

Par ailleurs, cet événement à caractère touristique servira à faire visiter aux convives étrangers, les sites touristiques et les centres d'intérêt qu'offrent l'Algérie et la capitale en particulier, conclut le communiqué de l'instance automobile algérienne.

Foulées des Gazelles algériennes

C'est le retour...

→Pour marquer la Journée internationale des travailleurs, l'Agence «Zyriab voyages» a ouvert la piste à la femme algérienne au Parc zoologique et des loisirs de Ben Aknoun pour une course «réservée exclusivement aux femmes», non licenciées. Un événement en l'honneur de la gent féminine algérienne.

L'objectif de l'organisation des «Foulées des Gazelles» tend à la sensibilisation et à la vulgarisation de la pratique sportive féminine ainsi qu'au développement des mentalités grâce à l'émancipation des femmes dans tous les domaines (familiaux, professionnels et éducatifs). Le Sport en est un vecteur.

Les initiateurs de cette manifestation ne sont pas à la première organisation des «Foulées des Gazelles», mais à la sixième édition qui a tenu ses promesses.

Le Comité d'organisation composé de partenaires issus de divers horizons, y compris la Fédération nationale sport pour tous, a veillé sur tous les aspects de la compétition.

Les organisateurs ont fait part d'une participation d'environ 500 athlètes issus de plusieurs wilayas.

Il est important de relever cette initiative louable, « Les 8e Foulées de la trisomie », accueillie avec satisfaction par les parents et les spécialistes ainsi que le grand public. Voilà une belle manière d'encourager cette frange de la société et de

l'impliquer à la vie sociale, en sensibilisant les pouvoirs publics à une prise en charge effective de la trisomie tout en l'expurgeant d'un regard autre de la société. 250 enfants trisomiques étaient impliqués dans cette manifestation sur une piste de 2,1 km, représentés par 17 associations.

Le public présent a été surpris par la qualité et l'âge des participants. En effet, les enfants ont couru en même temps que leurs parents, en tentant de réaliser un parcours semblable (2,1 km) encouragé par la satisfaction de la présence familiale.

Le départ de la course a été donné du lieu-dit : Zone des Fauves pour se terminer à proximité de l'hôtel du Mouflon d'Or.

Les Gazelles, quant à elles, ont fait face à une épreuve de 5 km (en allure libre) dont le départ a eu lieu à partir du Village africain jusqu'au parking de l'hôtel du Mouflon d'Or.

Composé de professionnels de la course à pieds, le comité d'organisation n'a pas manqué de préciser les catégories d'âges des participantes aux Foulées des Gazelles.

Ainsi, la compétition a été ouverte à toutes celles dont l'âge varie entre 18 et 77 ans» en ajoutant que l'encadrement technique a été assuré par des juges officiels de la Fédération nationale du sport pour tous.

C. B.

Tennis

Nadal fait ses adieux à Madrid

→ «Gracias Rafa» : Rafael Nadal, qui tente un dernier retour au premier plan à bientôt 38 ans malgré son corps cabossé, a été éliminé en huitièmes de finale du Masters 1000 de Madrid par le jeune Tchèque Jiri Lehecka (31e) 7-5, 6-4 mardi soir. Sauf rebondissement, l'Espagnol aux 22 sacres en Grand Chelem vit sa dernière saison sur le circuit et ne devrait plus rejouer de match officiel dans la capitale espagnole. Avant sa défaite mardi soir, il venait de gagner trois matches de suite sur la terre battue madrilène, une série sans précédent depuis l'été 2022.

Mais face au solide Lehecka, la marche a été trop haute, malgré les

encouragements du public madrilène.

Même quand son choucou vient d'être breaké au début du deuxième set, Madrid a encore envie d'y croire et s'époumonne : «Si se puede, si se puede» (tu peux le faire), scande la Caja Magica. Et à chaque jeu ou presque, elle reprend son refrain lancinant. Une dernière fois, de plus belle et avec une ovation debout, quand Lehecka s'apprête à servir pour le gain du match.

«Allez Rafa, on n'est pas pressé», venait de lancer un peu plus tôt un spectateur, à presque minuit. Mais non, pour le gaucher majorquin, ça n'est plus possible.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er} Mai - Alger.

Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711, 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune

Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion

Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publi-cite@yahoo.fr

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48/020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Sport automobile

Le 3^e Raid Discovery
 Algérie aura lieu du 6 au
 11 mai

le match à suivre football

Ligue des champions

Le Bayern Munich fait
 match nul face au Real
 Madrid au premier acte

Mondial féminin 2027

Les USA et le Mexique
 retirent leur candidature
 commune

Sur le plan du droit, le verdict est ahurissant

«Le non-sens juridique et le non-sens tout court ont pris le dessus»

L'ancien vice-président du Tribunal arbitral sportif algérien, Maître Nasr-Eddine Lezzar, explique dans une interview accordée à notre confrère El Watan à quoi pourrait s'attendre l'équipe algérienne, l'USM Alger, par rapport au gros litige qui l'oppose à la RS Berkane.

«**L**exique du football définit le forfait comme «l'acte par lequel une équipe décide de ne pas participer à un match ou à une compétition, pour diverses raisons (impossibilité de se rendre...)». Pour lui, comme le rappelaient d'ailleurs ses confrères à diverses occasions que «La RS Berkane se trouve exactement dans la définition de l'équipe «en forfait» et l'USMA se trouve à son antipode.

La CAF a tranché en dépit du bon sens. D'entrée il usera de tous les qualificatifs qui garnissent ce dossier qui fume encore «Sur le plan du droit, le verdict est ahurissant. Le non-sens juridique et le non-sens tout court ont pris le dessus. «Retraçant» le cheminement de ce qui a mis le feu à cette rencontre, l'expert dira «Voilà une équipe qui se présente sur le terrain à l'heure du match, prête à jouer, perd le match par forfait contre l'équipe adverse qui ne se présente pas sur le terrain et gagne le match par forfait».

«Il y a mensonge»

S'agissant des bases juridiques, l'avocat explique que «La notion de validation préalable d'un maillot par la CAF est étrange. Nous notons deux gros mensonges dans ce mauvais vaudeville. Le premier mensonge : cette homologation/validation est plus que douteuse. Il est vrai «qu'un document signé par le département des compétitions de la CAF, qui circule sur les réseaux sociaux depuis samedi soir, atteste que la RS Berkane a reçu la «bénédiction» de la CAF pour jouer avec le maillot qui fait l'objet d'une opposition du côté algérien». J'ai personnellement rencontré ce document sur les réseaux sociaux mais je ne l'ai pas trouvé sur le site de la CAF. Il s'agirait, à mon avis, d'une «fake news».

Qui a signé l'e-mail envoyé à la FAF ?

Pour lui, il est plus que convaincu, le dossier pilule de virus qui veulent



Une question de principe pour l'USMA.

(Photo : D. R.)

transformer le faux par un vrais. «Les différentes sources, notamment, celles de la FAF parlent plutôt d'un e-mail émanant de CAF, ou plutôt transmis par celle-ci, et signé par un illustre inconnu dont on ne connaît même pas la fonction». Il explique que «Sur le plan réglementaire et procédural, la contestation de la conformité des maillots aux règlements des équipements se fait par qui de droit sur les stades et les arbitres tranchent sur le champ».

Le club de Berkane n'est pas venu pour jouer un bon foot mais pour... «La RS Berkane aurait pu ou plutôt aurait dû jouer avec le maillot mis à sa disposition, gracieusement, par les autorités algériennes. Ils auraient eu, par la suite, toute la latitude de transmettre leurs réserves. Il semble que le club de Berkane ne soit pas venu pour jouer un bon foot mais pour faire un mauvais coup. Il semble aussi que les maillots des clubs participants à ces compétitions interclubs sont soumis à validation avant chaque phase de groupes». Plus clair que ça... et de s'interroger : «Alors, il est légitime de se demander pourquoi cette procédure de validation n'a pas été effectuée avant la phase de groupes et pourquoi on a attendu quelques jours avant le match contre l'USMA». La question qui devra faire mal aux dignes représentants du Makzène est la suivante : «si cette homologation existe, pourquoi ne pas avoir présenté le document de validation aux douanes algériennes lors

de la saisie ? Il y a lieu de préciser, et c'est un point cardinal, que personne n'a présenté un procès-verbal ou une décision ou un quelconque document».

L'autre grosse fabulation

«Est la déclaration selon laquelle la RS Berkane aurait déjà joué avec ce maillot colonial expansionniste. Si tel était vraiment le cas, c'est-à-dire si le club a déjà joué avec ce maillot, pourquoi a-t-il demandé une homologation quelques jours avant le match. Je dis ça parce que parmi les multiples versions qui circulent, la demande de validation du maillot transmise par Berkane serait datée du 16 avril 2024».

«Les critères sur lesquels s'est basée la CAF pour sanctionner l'USMA»

Pour Maître Nasr-Eddine Lezzar, «Aucun exposé des motifs, aucune prestation de faits et leur perception par le tribunal, ni aucune allusion à l'analyse ou raisonnement juridique sur lequel est construite la décision. Il ne manque que «car tel est notre plaisir», formulation de droit français issue de l'ancien régime. Elle était une marque de la souveraineté des rois de France. En l'état actuel des choses, il nous est impossible en tant que juriste de nous aventurer dans un quelconque commentaire».

«Des informations circulent sur les réseaux sociaux selon lesquelles la FAF a demandé la communication d'une copie de la sentence mais elle n'a rien reçu. En définitive, non sa-

tisfaite d'avoir rendu une décision comblement illégale et injuste, la CAF a mis la partie algérienne dans l'impossibilité de présenter un recours qui ne peut être élaboré que sur la base des motivations et de l'argumentaire juridique sur lequel elle se fonde».

Peut-on espérer une annulation des sanctions par le TAS ?

Pour Maître Lazhar «Il n'est pas question de sanction. Il s'agit, d'après le communiqué, d'un simple décompte de résultats. Des sanctions disciplinaires viendraient ultérieurement par les structures disciplinaires compétentes, à savoir un jury disciplinaire et un jury d'appel. Je ne pense pas que le TAS puisse intervenir et censurer cette décision. Les irrégularités, l'abus de droit atteignent un sommet inédit».

Enfin, il est nécessaire d'engager une refonte globale de toute la Confédération africaine de football et de l'Union africaine. Il y a quelques années, l'Algérie revendiquait haut et fort l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Notre pays doit s'engager, maintenant, dans l'instauration d'un nouvel ordre sportif continental et mondial.

Synthèse H. Hichem